L'ABEILLE.

PAR BULLITT, BULLEN & MAGNE, NO. 81, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

ABONNEMENT.

Dix piastres par an, pour la feuille, payable [illegible] par l'année; dix piastres pour la feuille [illegible] pour la campagne qui paraîtra trois fois par [illegible] payables d'avance pour toute l'année. Les [illegible] ne seront pas servis que payé à un domicile de la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera [illegible]. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine avant le terme de leur abonnement ne sera arrêté.

Annonces—Une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et cinquante cents chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale devra être considéré comme une nouvelle annonce. Le carré est de dix lignes ou moins.

Abonnements pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $60; les banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agents pour navires, les marchands des bateaux à vapeur, où les maisons de commission faisant la commission, $30. Ces abonnements sont payés à l'année et d'avance.

Les titres des annonces tels qu'écrits est limité à un carré chaque fois, pas [illegible] fois par semaine.

Les Annonces des mariages et des décès, et les avis pour appeler l'attention du public à des ventes publiques, meubles, les articles signés par des personnes, les annonces de bénéfice &c. &c., [illegible] payer au taux des annonces ordinaires.

Les Annonces qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

Les Abonnements aux articles d'une autre personne, lorsqu'ils pourront être admis, offriront le double prix des annonces ordinaires et d'avance.

Les Annonces qui sortiront de la ligne ordinaire, les affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations, ventes à l'amiable, esclaves marrons, animaux épaves, etc. seront [illegible] aux prix ci-dessus annoncés.

Les Annonces qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Les Annonces de la Loterie sera publiée, à moins du prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou d'un répondant.

Les Théâtres et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour leurs annonces pendant la saison des plaisirs, paieront $150.

Les Annonces de candidature à des emplois publics ou des annonces d'une nature politique, seront payées au double du prix ordinaire.

POELES—POELES—S. Locke & Co., No. [illegible] Front Levée, viennent de recevoir par le navire [illegible] Hall un nouveau supplément de poêles. Leur assortiment se compose actuellement de poêles à charbon de Spoor, patentés, de toutes grandeurs, poêles à radiateurs, à charbon de Philadelphie, poêles de [illegible], idem à James, idem et trois bouilloires, de campagne, poêles à naviguer et steamboats, et tous tuyaux de poêles, que l'on posera sur demande. 24 dec—[illegible]

AUX EMIGRES DU MEXIQUE.—Le soussigné a l'honneur d'offrir aux français malheureux par les circonstances désastreuses de la guerre, et venant réfugiés dans cette ville, ses services comme médecin. Il leur fournira les médicaments nécessaires pendant la durée de leur maladie.

Il invite les médecins qui seraient appelés près de ses compatriotes, à ordonner les médicaments qu'ils jugeront convenables, à la pharmacie du soussigné, encoignure des rues Royale et Quartier. M. DUPIERRIS, docteur. [illegible] rue Ste Anne, no. 3[illegible].

EAUX MINERALES ARTIFICIELLES. Pour BOISSON. Établissement de Mr. BULET [illegible] chimiste, encoignure Dauphine et Bienville, Nouvelle Orléans, où l'on trouve [illegible] préparées, l'eau simple acidulée gazeuse, l'eau magnésienne saturée, les eaux de Seltz, celles de Spa, de Wals, de Clermont-Ferrand, et celles de Barèges, de Saratoga et Congress et autres eaux les plus usuelles.

Dans le même établissement on prépare toutes les eaux minérales qui sont demandées par formule ou de MM. les médecins, ainsi que toutes les substances à composer à domicile, les bains, les lotions et douches d'eaux minérales. 2[illegible] oct—[illegible]

AVIS—L'HOTEL ST.-LOUIS est maintenant ouvert pour la réception du public. Les appartements y ont été meublés avec beaucoup de soin et de manière à satisfaire tous les désirs. On peut avoir des chambres, ou des chambres et salons, avec ou sans la table.—Il y a dans l'Hôtel un restaurant pour la direction de M. C. Laroal. S'adresser à M. A. WILLOZ, Directeur de l'Hôtel. [illegible] dec—[illegible]

LES soussignés, agents dans cette ville pour la Banque de l'Union du Mississipi, en référant à la lettre ci-après, donnent avis qu'ils sont prêts à avancer du coton pour le compte de ladite banque, etc. en leurs pièces nécessaires pour mettre les habitants [illegible] l'obtenir l'avance qu'ils ont stipulée. RICKER, HADLEY, DAVIS & Co. 36, rue du Camp.

BANQUE DE L'UNION DU MISSISSIPI. Jackson, 16 novembre 1838.

Monsieur,

Les directeurs de cette institution étant d'opinion que la récolte de coton dans cet état sera moindre qu'à l'ordinaire, et que les habitants voudront suspendre la vente de leur récolte jusqu'à ce que ce déficit soit compensé, ont proposé de faire une avance de soixante piastres sur chaque balle de bon coton vendable, pesant 400 livres, délivrés aux agents de cette banque, qui sont désignés dans les lieux d'embarquement ci-après, savoir: à Natchez, à Vicksburg, Grand-Gulf, Rodney, Manchester, Tchulé, Satartia, Marion, Greenwood, Grenada, Columbus et ville du Mississipi. Les propriétaires devront délivrer à cette banque les reçus desdits cotons avec la marque, le numéro et le poids de chaque balle, ainsi que leur billet payable à 12 mois de date, [illegible] deux bonnes signatures ou plus, pour être négocié à la direction afin d'obtenir la ditte avance. Ledit coton devra être expédié à Liverpool, ou à tel autre port désigné par la personne qui le délivrera; à la charge et au risque de cette banque, et il y sera vendu pour compte de qui [illegible] les produits [illegible] de change, tant de [illegible] que du pays, devront être débités à son compte et le cours du change du pays sera établi sur le montant de la place au montant que le montant des avances aura été reçu.

Je suis respectueusement &c. (Signé) W. P. GRAYSON, caissier. 20 dec—[illegible]

AUX PLANTEURS DE LA LOUISIANE. CARTE DE LA LOUISIANE sur laquelle les présentes plantations seront coloriées. Les planteurs de la Louisiane sont invités à fournir à l'auteur de la carte du Sud, les limites de leurs plantations, afin qu'il puisse les marquer sur la carte élégante de l'État de la Louisiane, qui est maintenant entre les mains du graveur, et qui sera prête à être distribuée aux souscripteurs vers le 1er janvier prochain. Le nom des propriétaires ou quelques autres noms de fantaisie par lesquels les plantations sont connues, seront imprimés sur la carte, pourvu que ce soit assez grand pour les mettre, et ceux qui voudraient faire un chiffre de renvoi [illegible] seront placés dans la marge de la carte à [illegible] correspondants. Cette carte aura [illegible] sur 5 1/2 et sera finie avec un grand soin. Les [illegible] seront diversement coloriées, ce qui fait [illegible] une apparence pittoresque. JOHN LA TOURRETTE, hôtel de la Cité.

AVIS—R. A. LEFEBVRE a l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'il vient de prendre le bureau de M. Sieur J. Cherry fils, pour continuer le commerce des liquides, et qu'il a la gestion de son [illegible] comptoir de 10 centrats. R. A. LEFEBVRE & Co. [illegible] avril. rue Toulouse, No. [illegible]

GRILLES DE CUISINE PATENTÉES DE PIERCE.—Le soussigné vient de recevoir du [illegible] rue du Canal quelques grilles comme ci-dessus, pour l'économie, la facilité et la commodité, surpassent toutes celles qui ont été inventées jusqu'à ce jour. Elles sont garanties donner satisfaction et dans le cas contraire elles seront remplacées sans frais aux acquéreurs. GEORGE PIERCE, Agent. 57, rue de Canal.

Le soussigné prend la permission de référer aux Messieurs suivants qui en ont fait usage pendant l'année dernière:

MM. Charles Harrod,	Col. Wm. Christie,
Sam. J. Peters,	Benj. Story,
William Brand,	Henry Lockett, Esq.
J. W. Breedlove,	W. A. Gasquet,
J. H. Letchford,	A. S. Buckner.

GRANITE—Le soussigné est maintenant prêt à recevoir des ordres pour du granite, qui seront promptement remplis, pour toutes sortes d'ouvrage, tels que devants de magasins, lessives, [illegible], degrés d'escalier, seuils de portes, linteaux de porte, tombes &c. des meilleurs prix et d'un travail soigné, qu'il fera poser au plus juste prix. NEWTON RICHARDS. 117 rue de la Douane entre Bourgogne et Dauphine. N. B. L'on peut mettre du granite au rez-de-chaussée des maisons qui sont en briques avec affreté et sans beaucoup d'inconvénients aux occupants. 12 avril—3 e ipa

DENTISTE—Changement de domicile—Le Dr Duperron Dentiste vient de transporter son domicile, rue Bourbon no. 220, entre Dumaine et St Philippe, où on pourra le consulter de 8 à 4 heures.

AVIS est donné qu'une certaine somme consistant en billets de banque, a été trouvée [illegible] sur la route le chemin public de l'habitation de M. Hea, Frères, à environ quatre mille de la Nouvelle Orléans, sur la rive droite du fleuve. Le propriétaire pourra retirer cette somme est priée de s'adresser à Mr. A. Hea, avocat, rue Toulouse, No. [illegible] à la banque des Citoyens. 2 mai—3 e [illegible]

MARRONNAGES.

$30 DE RECOMPENSE.

SERONT données pour l'appréhension des deux nègres qui se sont enfuis du steamer Meridian, au quai du lac Pontchartrain, savoir:

JIMERO, d'environ 5 pieds 7 pouces de hauteur, allongée, sachant lire, écrire et jouer du violon, a sur le bateau vendredi soir dernier.

CESAR, d'environ 5 pieds 10 pouces de hauteur, [illegible] rondes, visage plat, montre ses dents lorsqu'il parle, sachant lire et écrire. Il a laissé le bateau un [illegible]. La récompense ci-dessus sera donnée pour l'arrestation de ces deux esclaves et $15 pour chacun. PICKETT, BANKS & Co, 11, Bank Place. 9—3

PETIT NEGRE A VENDRE—On désire vendre un jeune nègre créole âgé de 18 à 11 ans sachant conduire un cabriolet, domestique, et faisant des cigares. Il parle anglais et français. Le vendra pour du comptant, à bon marché—S'adresser rue Tchoupitoulas, no. 175.

$20 DE RECOMPENSE.

POUR l'arrestation du nègre JOSEPH ou JERSEY, appartenant à Mr. Drozin Gérbeau, de la paroisse St. Jacques, qui s'est enfui le 2 Janvier; il est âgé de 27 à 28 ans, taille de 5 pieds 4 ou 5 pouces, teint rougeâtre; il a le bas de l'oreille gauche coupé; il parle l'anglais et le français; il était vêtu lors de son départ d'un pantalon de cotonnade, d'une chemise de toile grise et un chapeau. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le mettra dans une des geôles de cette ville et donnera avis aux soussignés. GOURDAIN & BENIT, 13, rue Conti. [illegible] av—1m

$50 DE RECOMPENSE seront données à quiconque ramènera à la Presse à coton ou le mettra dans une des geôles de la Nlle. Orléans, le nègre WILLIS, parti [illegible] 22 courant. Il a 27 ans, est très noir, et bien [illegible], il est dans l'habitude de hausser les yeux [illegible] le bras droit quand on lui parle. Il a une [illegible] sur la joue et la lèvre gauche. Quand [illegible] il avait une casaquette de coutil, un [illegible] et pantalons de cotonnade.

On suppose qu'il se cache dans les faubourgs supérieurs et autour des presses à coton et des fonderies et tentera de quitter la ville soit en traversant le fleuve soit en s'embarquant à bord de quelque bateau ou navire.

Les capitaines de quelque embarcation que ce soit sont prévenus de ne point lui donner asile, s'il ne veut être poursuivi avec toute la rigueur de la loi. D. F. GUEX, Secrét. de la Presse à coton d'en bas.

20 PIASTRES DE RECOMPENSE.

Seront données à la personne qui logera en prison la négresse MARY ANN, âgée d'environ 26 ou 30 ans, petite taille et parle généralement un mouchoir autour des oreilles. Comme elle a un mari qui navigue à bord des bateaux comme cuisinier, l'on suppose qu'elle tâchera de s'embarquer avec lui. Les capitaines de bat. à vapeur et autres, sont notifiés de ne point l'emmener à leur bord, sous les risques des pénalités de la loi. R. U. WILKINSON, 81, Canal.

TOILE, CORDE D'EMBALLAGE ET FICELLE—500 pièces grosse toile du Kentucky, do. do de Dundee; 1000 rouleaux corde du meilleur lin; 50 balles ficelle, en magasin et à vendre par GEO. BUCHANAN & CO. [illegible] mai. 65, Camp.

ECOLES.

MOYEN D'APPRENDRE A LIRE EN 20 LEÇONS.—M. VANNIER, Géomètre-Arpenteur, ancien conducteur du canal de Bourgogne, auteur de la Méthode abréviative pour enseigner à Lire le Français en 20 Leçons, offre de mettre cet admirable résultat en pratique, soit dans des leçons particulières, soit dans les cours qui seront ouverts tous les jours, depuis 6 heures du matin, jusqu'à 10 heures du soir, encoignures Dumaine et Bourgogne.

Le Professeur applique la même Méthode abréviative d'enseignement modifiée toutefois d'après l'intelligence des élèves, à l'Écriture, à l'Orthographe, à l'Arithmétique, la Géométrie, l'Algèbre, le Dessin linéaire, le Toisé, la Tenue de Livres, et à tout ce qui concerne la comptabilité.

Leçons en ville. 1 m[illegible]

AU PUBLIC LOUISIANAIS.

LE terme de mon engagement étant prêt à expirer, j'ai l'honneur d'informer le public que je recommencerai mon cours d'écriture, le 25 octobre prochain. Je manquerais aux devoirs de la reconnaissance, si je ne faisais mes vifs remerciements à mes élèves et à leurs familles pour la confiance qu'ils ont bien voulu m'accorder jusqu'à présent. 15 a[illegible] J. DEVOTI.

SOLUTION SPECIFIQUE.

CEUX qui ont des maladies secrètes telles que les gonorrhées, glandes, stricturés, irritation des parties, de la vessie, de l'urètre et de toutes maladies du passage urinaire, douleurs dans les jointures, pierre, lumbago, débilité ou infirmité peuvent être guéris par cette médecine renommée des maladies ci-dessus en beaucoup moins de temps que par les autres médecines. Elle ranime et donne de la vigueur à la constitution et rétablit parfaitement la santé à ce qui ont été injuriés par des mauvais traitements. Le fait est bien reconnu que cette médecine est incomparable et elle a guéri plusieurs milliers d'individus qui avaient inutilement essayé tous les autres remèdes; elle prend chaque jour la place de ces remèdes injurieux tels que copahu, térébenthine, cubèbes, mercure, &c.

En addition aux nombreux témoignages des médecins distingués de toutes les parties du monde, ainsi que des Antilles et de l'Amérique une récompense de $500 a été offerte à ceux qui pourront montrer un remède aussi efficace que celui de la "solution spécifique de Yoland." Il n'est pas nécessaire, après ce qui précède, de faire d'autres commentaires, il sera suffisant de publier quelques certificats.

J'ai prescrit la résolution spécifique de Yoland à plusieurs de mes patients qui languissaient sous des maladies de luxure, et à mon étonnement ils ont été guéris dans beaucoup moins de temps que j'ai jamais vu, et leur santé est bien rétablie. P. LEY, M. D. Professeur d'accouchement au Hôpital de Bartholomé.

Le Dr. Clarke a prescrit la solution spécifique de Yoland à un grand nombre de malades atteints de maladies urétrales, et ils ont été guéris dans beaucoup moins de temps qu'il n'avait coutume de les guérir avec des préparations ordinaires, et il est d'opinion que ce remède est sans pareil et qu'il est d'un usage plus ... maladies.

Londres, 27 décembre 1837.

Le Dr. Green certifie que la solution spécifique de Yoland est un des remèdes les plus efficaces pour la guérison des maladies de cette espèce, et qu'il l'est préféré à tous les autres préparations de copahu qu'il [illegible] de prescrire.

Cette médecine ne peut être obtenue qu'au No. 96 rue de la Douane.

CARTONS DE LOTO,

TRÈS ÉLÉGANTS ET TRÈS SOLIDES.

A VENDRE par jeux de 160 petits et 50 grands cartons, et par demi jeux de 50 petits et 25 grands, rue de Chartres, No. 1[illegible]. 24 [illegible]

BUCKNER & FOUTE, Avocats Clinton (Mississipi).

Références à Messrs.

ALEX. GRANT, HENDERSON & GAINES, SMITH & ROORHEES, ARMSTEAD & SPRING, GEO. BERGEROT.	Nouvelle-Orléans.

DROGUES ET MEDECINES.—J. D. Prévôt s'établit en cette ville pour la vente en général de drogues en gros. Il reçoit en ce moment un grand choix de drogues fraîches et véritables, qu'il vendra à des prix libéraux. Il gère à même de fournir les plantes, les pharmaciens de la ville et ceux de l'intérieur, les médecins, négociants et habitants qui trouveront chez lui des avantages tels qu'ils n'ont point eu en cette ville. Son attention est de se vouer entièrement à ce genre d'affaires. Son approvisionnement sera complet sous peu, et dans quelque genre que ce soit ils répondra aux demandes en général. Toutes les ordres de la campagne et ceux envoyés aux agents seront promptement exécutés. No. 35, rue du Camp. Nouvelle Orléans. 24 nov—[illegible]

HUNT & HOWARD, MARCHANDS DE COMESTIBLES, En Gros. No. 83, Nouvelle Levée, fournissent aux navires et aux bateaux-à-vapeur. 1 jan.

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES, d'après la Nouvelle Méthode, par le docteur J. TOUSSAINT, médecin de la faculté de Paris, ex-interne des hôpitaux généraux, élève de Mr Ricord.

Ce docteur, déjà connu par de nombreux succès, continue à donner ses soins aux personnes affectées de Maladies vénériennes, celles même qui ont essayé inutilement les traitements les plus connus trouveront auprès de lui une guérison prompte et radicale.

Le docteur J. Toussaint, donne des consultations, tous les jours, de midi à 3 heures, rue Bourbon No. 265 entre Dumaine et St. Philippe. 20m [illegible]

ENTREPOT DE SELLERIES DE PHILADELPHIE, No. 4, rue de la Vieille Levée.

JAMES MAGEE & Co. ont en mains, et reçoivent régulièrement de Philadelphie, additionnement à leur approvisionnement des selles de goût et fabriqués expressément pour ce marché, et qu'ils offrent à vendre en gros et en détail, à des conditions raisonnables pour du comptant, ou billets endossés à satisfaction.

Leur assortiment consiste en partie, comme il est ci-dessous mentionné:

Selles espagnoles de formes variées,
Selles pour homme et femme, unies et piquées,
Brides, brides à monture et à martingales,
Porte-manteaux, dos et tapis et convenables pour le transport des médicaments,
Selles de demoiselles et d'enfants,
Harnais de voitures de toutes sortes,
Colliers, harnais et brides de toutes sortes,
Fouets de cabriolets et autres,
Malles cerclées en fer, de divers genres,
Harnais et brides en cuir,
Brides de gourmette en maroquin, en peau de mouton, en cuir de cochon et en peau de cheval,
Étriers, éperons et fouets. Charmes de Carey. Tous ces articles peuvent être obtenus avantageusement.
1er déc—6m

SUPERBE MAISON DE CAMPAGNE.

LE soussigné offre en vente sa maison en face du bas de la ville, avec 5 acres ou plus de terre attenant.

Il n'est pas nécessaire de faire une description minutieuse de cette propriété, du bon goût de ses améliorations, de la collection choisie de ses arbres d'ornement et à fruits, de la salubrité et de la beauté de la location, de sa proximité de la ville et de la commodité de la traversée par le Ferry, sont des faits trop bien connus pour qu'il soit nécessaire d'en donner une description.

Les personnes désirant avoir une demeure des plus élégantes dans l'Ouest sont invitées à venir examiner les lieux.

Conditions. Un cinquième comptant, la balance en paiements annuels avec intérêt. La lettre est [illegible]. T. [illegible] LUDLOW, Elmwood, Campbell County Ky.

N-B. Il se trouve aussi une autre bâtisse de goût en briques à deux étages et 5 chambres qui sera vendue avec ou séparément. 9 av—[illegible]

SUCRE à 10 et 12 livres à la piastre.—Bon café de St. Domingue et 1 excellent vin rouge à 1 escalin le gallon, 300 litres de vieux Catalan, etc. à vendre au magasin de ANT. MICHOUD, 26 [illegible]. Encoignure Vieille Levée et Ursuline.

NOUVELLE PUBLICATION d'un livre intitulé "THE LOUISIANA MAGISTRATES' ASSISTANT" ouvrage contenant tous les devoirs des juges de paix, sous l'autorité des Etats-Unis, et ceux relatifs à l'Etat de la Louisiane. 6 mars. Par F. M. GUYOL, avocat.

REÇU par le navire Louis-Indiana et à vendre par LELIEVRE libraire, encoignure Royale et Ste. Anne.

Superbe collection de DAHLIAS H ROSIERS, PRUNIERS et ABRICOTIERS greffés à hautetige, dans le meilleur état de conservation, pouvant être planté de suite avec le plus grand succès.

Aussi, dernier assortiment de GRAINES pour les semis du printemps.

On trouve à la librairie du sieur Lelièvre:

Le nouveau TARIF DES DROITS DE DOUANE en français, rédigé avec le plus grand soin par Mrs. Ozanne et Deléra. Ouvrage indispensable à tous les négociants et pacotilleurs français, comme il est complet et exprimant d'une manière précise, le [illegible] de la loi des États-Unis, développé par les décisions de la Cour Suprême et de la trésorerie sur cette matière. Prix $2 broché. [illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—État de la Louisiana, à tous ceux que ces présentes concernent—Salut:

Attendu que Samuel Fagot de cette ville ayant cédé à une vente faite par Hewlett & Cénas, encanteurs publics de cette ville, la propriété ci-après décrite, a été adressé au greffe de cette Cour, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'État de la Louisiane, intitulé: "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires" approuvé le 10 mars 1834, qu'il soit cédé, et jaussi que toutes personnes qui ont des prétentions ou mise au nom de l'État de la Louisiane de la Cour de Paroisse, qu'ils pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut, de forme dans l'ordre, le décret ou jugement de la Cour, en vertu duquel la vente en été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de vente, ou pour une autre cause quelconque, de se présenter dans le délai [illegible] ou de faire opposition, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

Ladite propriété fut vendue par les encanteurs susdits le [illegible] jour de Décembre de l'année 1838, en vertu d'un décret de cette Cour rendu le 22 de juillet de l'année 1838, dans l'affaire de Wm. Vance vs. ses créanciers et les créanciers de Vance et Miller, No. 10,961, du docket de cette cour, à laquelle vente le dit Samuel Fagot s'est rendu acquéreur pour le prix de $10,287 45 cents, payable comme suit:

1o. Deux mille cinq cent dix huit piastres et trente dix cents comptant.

2o. En un billet du dit Samuel Fagot, de la somme de $2622 91 2-3 à l'ordre de, et endossé par A. Chatéguier, daté le 28 Décembre 1838, et payable à six mois de la dite date.

3o. En un billet du susdit Samuel Fagot, de la même somme, à l'ordre de, et endossé par le susdit A. Chatéguier, de la même date, et payable à douze mois.

4o. En un billet du susdit Samuel Fagot, de la même somme, à l'ordre de, et endossé par le susdit A. Chatéguier, de la même date, et payable à dix huit mois; faisant ensemble la somme susmentionnée de dix mille neuf cent quatre vingt sept piastres, et quarante cinq cents.

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire.

Un certain lot de terre désigné par le No 8, situé en cette ville, rue des Remparts, entre les rues Conti et Bienville, mesurant 25 pieds 4 pouces de face à la rue des Remparts; sur une profondeur de 127 pieds 0 pouces, et 23 pieds 11 pouces dans le fond, le tout mesure anglaise; qu'il est attaché l'usage qui lui est commun avec les lots No. 1 jusqu'à 8 inclusivement, faisant face à la rue des Remparts, et les lots nos. 1 jusqu'à 3 inclusivement, faisant face à la rue Conti, d'une allée de 10 pieds 3 pouces et 4 lignes de largeur, ensemble une maison en briques à deux étages, et toutes les autres améliorations qui se trouvent sur le dit lot ainsi que tous les droits, privilèges, &c. qui y appartiennent, ainsi que le tout appert d'un plan dressé par Louis J. Pilié, architecte, le 19 Décembre 1835, et annexé à un acte passé devant Félix Grima, notaire public de cette ville, portant la date du 31 du même mois et an que dessus.

Bureau du Greffier, Nelle-Orléans, le 27 avril 1839. 4 mai—3 [illegible] J. OLLIE, dép. greffier.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DE LA Presse à coton.—Nlle. Orléans, 1er. mai 1839.—A une élection tenue le 15du mois mois dernier, les personnes suivantes ont été duement élus directeurs de la compagnie, savoir:

H. BUCKMAN,
W. J. HEPP,
THOS. TOBY,
JOHN NICHOLSON,
JOSHUA BALDWIN.

Et à une assemblée tenue le 24 du mois dernier John Nicholson, Esq. a été élu président du bureau. 7 mai. SAM. RICKER, jr. secrétaire.

UNE dame américaine connaissant l'anglais et le français grammaticalement et qui a déjà donné des leçons, désire obtenir une situation comme institutrice dans une famille. Une famille française serait préférée. S'adresser au bureau de ce journal. 7m [illegible]

TRAITES sur Londres à vendre par WILLIAM G. HEWES & Co, [illegible] Natchez.

PANACEE INDIEN.

POUR la guérison de Rhumatismes, Scrofules ou King's evil, Sciatique, cancers, rhumes, Siphilis et maladies produites par l'usage du mercure, principalement les douleurs dans les os, ulcères dans la gorge et la bouche, ulcères de toute description, ulcères et tumeurs internes, fistules, hémorroïdes, scorbut, bile, maladies chroniques des yeux, boutons, dartres et toutes sortes d'affections cutanées, catarrhes chroniques, maux de tête, provenant de la bile, douleurs dans l'estomac et dyspepsie provenant de diverses causes, affections du foie, endouleurs chroniques, pleurésie et débilité générale causée par l'action des toxiques, les affections de la peau. Convient est excellente pour ranimer une constitution affaiblie par les mauvais traitements et également dans toutes les maladies qui proviennent de l'impureté du sang ou de l'humeur, soit des tumeurs de quelque nature qu'elles puissent être.

Dans quelques unes des maladies ci-dessus il sera peut être nécessaire d'employer quelques autres médicaments que le sien exigera, mais comme remède purgatif la PANACÉE INDIEN peut en guérir les cancers, et sera dans presque tous les cas suffisant pour guérir ces maladies.

AU PUBLIC.

Les physiciens modernes dans leur ambition d'exceller, explorent les vastes champs de la science à l'aide de la chimie, afin de trouver de nouveaux agents médicaux; et dans leur ambition d'en venir à la perfection par les moyens de l'art seulement, méprisent et négligent, comme au dessous de leur considération la richesse et la bonté des plantes médicinales que l'Éternel fait croître dans tous les climats. N'est-il pas [illegible] qu'un de ce physicien américain a recours à des pays étrangers pour une grande partie des articles qu'il soit nécessaires, échangeant journellement selon la mode, ou sa folie, qu'il est environné dans son pays d'une profusion de plantes médicinales qui possèdent la vertu de guérir toutes les maladies curables; et cependant on ignore les vertus et on les laisse ainsi de perdre dans les déserts.

Les effets de la médecine végétale sont temporaires, tandis que ceux des minéraux sont constans. La première opère et s'en va; la dernière et en particulier le mercure, agit chimiquement sur les solides, décompose les os et mine la constitution par une destruction lente mais sûre.

L'efficacité et la sûreté des remèdes végétaux sur ceux composés de minéraux peut être reconnue en examinant l'ancienne pratique et la moderne, ou pour mieux s'en convaincre encore il ne faut que comparer la pratique des Indiens à celle des blancs. Qui en Amérique n'a pas entendu conter ou n'a pas vu dans beaucoup de circonstances une indienne effectuer des cures rapides et étonnantes par le moyen de ses remèdes simples, tandis que les remèdes de la pratique commune administrés avaient été avait failli? Qui ne s'est étonné aussi de la manière facile avec laquelle les Indiens se guérissent des maladies et du peu de gens chroniques que l'on rencontre parmi eux? Qui a jamais entendu dire qu'un Indien avait eu sa constitution ruinée par les mauvais traitements? Qui peut on douter que l'exemption de ces maladies et maladies inhérentes au genre humain ne soit due en partie aux remèdes simples qu'il emploi? Cette étonnante différence est une exemple de la supériorité infinie des moyens simples de guérison que Dieu a créés pour le bien-être de ses enfants, sur ceux que l'orgueil et l'art ont inventés.

D'après une longue résidence parmi une partie des Aborigènes de ce pays et une connaissance de la méthode de ceux qui soignent avec le plus de succès, le propriétaire du Panacée Indien acquit la connaissance de quelques uns de leurs remèdes les plus efficaces. Il en a choisi ceux qui étaient les plus appropriés et après de longues expériences et les a combinés dans la forme qu'ils sont maintenant présentés, comme étant efficaces pour les maladies qui sont énumérées. Le propriétaire offre cette préparation au public, convaincu qu'il met à la portée de ses concitoyens un remède propre à guérir ceux qui languissent avec des maladies chroniques et douloureuses. Consultée par dans beaucoup de cas le seul remède par lequel on puisse obtenir une guérison. Il n'est pas offert comme un remède commun qui peut par hasard être aussi bon qu'un autre, mais comme un qui peut sauver la vie dans des cas où tous les autres remèdes ont failli. Ce résultat a toujours été obtenu et c'est la réputation qu'il a acquis jusqu'aujourd'hui il a été administré.

Il n'y a qu'environ trois ans que ce remède est en usage, et cependant dans ce court espace de temps, plusieurs milliers de personnes sont prêtes à attester qu'il leur a sauvé la vie, et dans de beaucoup de cas, après avoir inutilement employé les remèdes communs. Partout où il est connu l'usage s'en répand, et c'est une preuve convaincante de son mérite.

La bonté du Panacée est plus apparente dans les maladies anciennes de siphilis ou affections scrofuleuses qui ont résisté à tous les autres remèdes et particulièrement dans les cas qui a souffert à cause de prendre en assez grande quantité pour causer des douleurs dans les os, nodus, ulcères mercuriales, dérangement des organes digestifs, &c. Dans tous ces cas il extirpe la maladie et les effets du mercure, renouvelle la constitution, et rend le malade en bonne santé. Dans les rhumatismes et ulcères de gorge, les effets ne sont pas moins grandes, donnant immédiatement du soulagement.

Le Panacée Indien peut en doses convenables opérer comme altératif et détersif, diaphorétique, diurétique, antispasmodique, et tonique. Il dans les cas comme stimulant qui corrigeant l'estomac, et également l'augmente les sécrétions et appétit, de la liqueur à la bouche et excite l'action des glandes. A ce principe sur peut prononcer son opération.

Cette médecine a été très utile dans des cas ambigüs qui ne sont pas mentionnés ici et elle a été administrée avec succès pour purifier le printemps et l'automne par ceux qui des maladies de printemps et que la constitution demande de nouvelle vigueur. Ces personnes feront bien d'en prendre deux ou trois bouteilles en petites doses. Lorsque l'on en aura pris, le panacée pris en petites doses fera cet objet dans des moins de temps et de dépenses que d'une autre. Elle est plus agréable qu'aucune autre manière de traitement.

Les certificats suivans qu'on a publiés contiennent que l'on pourrait publier, sont donnés pour montrer les effets du Panacée Indien dans les diverses maladies mentionnées, et aussi pour convaincre de sa supériorité sur le sirop commun en usage.

CAS DE RHUMATISMES.

Charleston, 15 Nov. 1832.

Pendant l'hiver et le printemps dernier, je fus affligé d'un rhumatisme accablant, occasionné par le froid. Je prends maintenant plaisir à vous annoncer que six bouteilles du Panacée Indien m'ont entièrement rétabli la santé, et je le recommande à ceux qui sont affligés de la même maladie. JOHN FERGUSON, King st.

Charleston, 27 mars 1832.

J'ai été affligé depuis environ trois ans d'un rhumatisme douloureux, causé par le froid, tandis que j'étais sous l'influence du mercure, et qui m'a empêché de travailler depuis ce temps. Pendant cette période j'ai été quatre mois à l'hôpital de Marine de cette ville et environ autant à l'hôpital de Baltimore et j'ai fait usage de tous les remèdes, sans en retirer de bienfait. Vers le 16 février dernier, étant à peine capable de me supporter sur mes béquilles, je commençai à faire usage du Panacée Indien, et dans un mois je me trouvai entièrement débarrassé de mes douleurs et je suis heureux de pouvoir me remettre au travail. WM. TUCKER, 13, Market street.

CAS D'ULCÈRES SCROFULEUSES.

New York, 10 Septembre 1830.

Ceci est pour certifier que dans l'automne de 1825, je fus attaqué d'une enflure au visage et du cancer qui devint ulcéré, et après avoir employé différents médecins sans aucun avantage, je me rendis à Philadelphie où je fus traité par les docteurs Physic et Hewson, qui après plusieurs applications au caustique, me déclarèrent incurable; ensuite je pris vingt bouteilles de panacée de Swaim et huit bouteilles de Catholicon de Potter, sans aucun avantage. Depuis le vingt le mois ou dit de Juillet, et je me consentis à faire usage le 8 avril 1830 et je réussis de jour en jour une guérison. Entendant parler des succès du Panacée Indien dans des maladies semblables à la mienne, je me procurai de ce remède, et je me suis ravi rendre service. A mon grand étonnement et à ma joie, je me trouvai beaucoup mieux après avoir pris sept bouteilles, les ulcères se cicatrisèrent et je m'a trouvé entièrement guéri, dont j'ai toujours joui depuis. Je crois que la faveur qu'il m'a fait j'ai publié pour le bénéfice de ceux qui sont affligés de maladies scrofuleuses, afin qu'ils puissent aussi connaître ce remède, celui qui a sauvé la vie, et que je suis le moins les autres qui a fait en sorte que je dois la santé à la vie. Wm. HINHAN.

Charleston, 12 Juillet 1831.

J'ai souffert pendant quatre années d'un ulcère à la jambe, accompagné souvent d'une inflammation et d'une enflure excessive dans les jambes et les jointures. Plusieurs médecins employèrent leur art sans aucun succès. Dans ce cas cinq bouteilles du Panacée Indien me guérirent parfaitement. MARGARET A. WEST, 136, Market.

A vendre par SICKLES & Co., Droguistes, 40, rue du Canal. 9 av—3m

EXTRAIT composé de Tomate de Miles célèbre Substitut du Calomel.

Les propriétaires de cet article ayant dévoué près de sept années et dépensés de fortes sommes d'argent en faisant des expériences sur les diverses sortes de Tomates, (Solanum Lycopersicum) sont à la fin parvenus à obtenir de cette plante, une médecine qui remplace le Calomel dans ses bons effets, sans pouvoir lui être nuisible. Les résultats de ce remède diffèrent. Son principe est d'être un cathartique doux et efficace et composé d'agents aussi actifs tonique & diurétique et diaphorétique. (Voir les directions qui accompagnent cette médecine.)

Dans son action, particulièrement et de son usage.

Son action sur le système est générale, agissant partie d'abord à son influence, et c'est surtout sur les sécrétions et les excrétions que son action se manifeste particulièrement. De cela l'on peut être convaincu qu'elle doit avoir un effet direct sur les organes malades, et qu'elle doit être employée particulièrement dans le traitement des fièvres bilieuses ou autre maladie provenant de la congestion ou engourdissement du foie. C'est ainsi qu'elle a obtenu de grands succès dans les maladies du foie, dyspepsie, nerveux provenant de l'estomac et des boyaux généralement. Cette médecine se décompose dans son opération, produit une circulation libre dans les ajustements, accompagnée d'une légère transpiration. Elle n'affaiblit pas comme les purgatifs ordinaires, cependant son action est plus générale, et peut être répétée souvent, non seulement sans crainte, mais avec avantage, ce qui est indispensable nécessaire dans les cas d'anciennes maladies, car dans ces cas si l'on administre un remède violent, il ne produit que très rarement effet et tend à injurier la constitution.

SES DROITS.

Les propriétaires ne réclament point son universalité, par exemple, qu'il guérira toutes les maladies et que lorsqu'on l'aura introduit dans une famille il n'est plus nécessaire du médecin; au contraire ils conseillent à tous les chefs de familles d'avoir un médecin surtout qui soit expérimenté; cependant ils sont persuadés que cette médecine administrée à temps peut dans bien des cas empêcher le trouble et la dépense d'envoyer chercher leur médecin, pouvant produire les effets nécessaires dans la première degré de la majorité des maladies de ce climat. Dans des cas de maladies longues ou chroniques, tels que ulcères maladies de la peau, ce remède peut être pris par toutes personnes sans l'aide d'un docteur.

Les personnes invitées à en faire l'essai.

Ne sont point seulement les chefs de famille qui doivent l'adopter pour leur usage, mais ceux qui longtemps avec des maladies que le calomel n'a pu guérir, peuvent essayé, et sentiront les effets pernicieux ainsi que ceux qui savent que le calomel est le meilleur médecine; et ceux encore qui ont essayé de tous les remèdes (depuis la fameuse médecine de cuze ou moderne), que l'on dit sortis des grands collèges ou sociétés étrangères à l'humble médecin dans le docteurs A. B. C. & Z.) sont invités à faire l'essai de cet article américain. Ce n'est par l'intention des propriétaires de vanter cette médecine soit par des certificats ou des articles de journaux, mais il est nécessaire de dire ce que l'on en pense dans les pays où elle est connue depuis plus d'un an. 2 a

LEA BUNKER & Co., Marchands de produits, à Commission. A. Philadelphie. Référence à MM. J. W. Zacharie & Co., Joseph Landis & Co., William & Lindley, Nouvelle-Orléans. 13 mars

CHANGEMENT DE DOMICILE ET D'ÉTUDE.—E. CAILLARD, avocat, a transporté son domicile et son étude, rue Madison, No. 22, entre les rues Levée et Condé, près des halles et du ferry de la Cité, Municipalité, et à proximité des Cours Criminelle, de District, de Paroisse, des Preuves et de Cité, de la Nouvelle-Orléans.

Son étude est ouverte tous les jours de 7 heures du matin à 7 du soir.

Pour consultation de 7 à 9 heures du matin, et de 4 à 7 heures du soir; affaires de cour de 10 du matin à 3 heure. 14 jan—1y

DES propositions cachetées pour bâtir un arsenal seront reçues jusqu'au 12 mai prochain à midi, au Bureau de l'Adjudant Général, maison de l'État, où l'on pourra examiner les plans du lot et de la bâtisse avec les spécifications requises. La bâtisse devra être prête à 9 heures a. m. midi.

Le contracteur donnera des cautions pour l'accomplissement de son contrat et sera payé quand l'ouvrage sera entièrement fini. PERRIPOR F. SMITH, adjudant et inspecteur général. 10 a—30

VENTES A L'ENCAN.

PAR M. BARNETT, Sr.

Lots de valeur.—Vente sans réserve.

IL sera vendu jeudi le 16 courant à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis:

Cinq îlots de terre situés au faubourg Tremé, contenant en tout 136 lots bornés par les rues Esplanade, Quartier, Hôpital, Ursulines, St. Jean, Dorgenoy, Grande Route, etc, selon un plan déposé à la Bourse de la Cité.

Conditions—1/10 comptant la balance à 1 et 2 ans de crédit sans intérêts, en donnant des billets endossés à satisfaction et portant hypothèque etc.

Les actes de vente seront passés pardevant L. T. Caire, Esq. not. pub. aux frais des acquéreurs. 10 m

VENTE DE SYNDIC.

R. Ingraham contre ses créanciers et les créanciers de Ingraham Sog.

PAR J. B. BLACHE.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, en date du 27 février 1839, il sera vendu, le mercredi, 22 de mai courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, rue Conti, No. 29,

Une quantité de bottes et souliers.

Et le même jour, à la même heure, à l'encoignure des rues des Magasins et du Canal,

Les comptoirs et tablettes &c. d'un magasin de bottes et souliers. Le tout abandonné à ses créanciers par le dit insolvable.

Conditions, comptant. 8mai—4

PAR M. BARNETT Sr.

IL sera vendu, samedi 18 du courant, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, pour le compte et au risque de Mr. Théodule Lanve, qui a négligé de se conformer aux conditions d'une vente à lui faite, par le susdit encanteur, le 6 avril dernier.

REUBEN, mulâtre âgé d'environ 21 ans, parfait domestique, palfrenier et cocher, pleinement garanti des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—4 et 6 mois de crédit, à partir du 6 avril dernier, en billets endossés à satisfaction, et hypothéque jusqu'au paiement final. L'acte de vente pardevant E. Barnett, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 9 mai.

PAR FERNANDEZ & WHITING.

Vente du fond d'un magasin de variété.

MARDI le 14 courant, à 10 heures a. m., il sera vendu, à l'encoignure des rues Ursulines et Vieille Levée.

Le fond d'un magasin de variété, consistant vaisselle, faïence et bols, quincaillerie, Britannia etc. et une variété d'autres articles. Aussi, un grand assortiment de cages d'oiseaux et les améliorations du dit Magasin.

PAR FERNANDEZ & WHITING.

PAR ordre du syndic de la succession de Kloppenburg, Bleker & co. il sera vendu mardi le 21 courant, à la Bourse de la Cité, à midi; pour le comptant au risque des personnes suivantes, acquéreurs à une entente faite par entre de l'honorable Cour de District, le 29 septembre 1838, n'étant pas conformées aux conditions de la dite vente.

Pour le compte de William T. Thompson, 16 lots de terre situés dans l'îlet Bath, no. 16, comme il appert sur un plan dressé par Wm. Dreamnan, en date du 26 septembre 1838 et exhibé à la vente.

Pour le compte de John Walton, 7 îlots de terre à Carrollton, No. 19, comme il appert sur un plan tiré par Wm. Dreaman, le 26 septembre 1838, contenant 24 lots chaque.

Conditions, comptant. Les actes de vente seront passés pardevant Edw. Barnett, esq. not. pub. aux frais des acquéreurs. 8 m—6, 13, 18.

PAR R. B. SYKES.

Vente positive de hardes, pour clore une affaire.

IL sera vendu lundi le 20 courant, à 10 heures a. m. au magasin de Messrs. Opdyker & Carrere, no. [illegible] Vieille Levée, un grand assortiment de hardes, consistant en:

Habits et surtouts de drap fin,
Pantalons de casinet uni, à raie et à carreaux,
Manteaux, habits de chasse, surtouts de drap du pilote &c.,
Pantalons et habits en drill & toile,
Veste en satin, soie et toile de Marseille, couleur assortis,
Chemises en toile, coton, gingas et flanelle,
Stocks, mouchoirs, bretelles et valises en cuir.

Conditions: toutes sommes au dessus de $100 4 mois; $500, 6 mois; $800, 9 mois; $1200, un an, en donnant des billets endossés à satisfaction. Les billets à un an, porteront un intérêt pour les six derniers mois. 6 mai

PAR CHINAULT & DEBASSUS.

SUCCESSION DEFLECHIER.—Il sera vendu le samedi 25 mai prochain, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse d'Orléans, en date du 19 avril 1839, et pour le compte de la succession de feu Marie Louise Alexis Defléchier, veuve en premières noces de Victor Théodore et en secondes noces d'Eugène Defléchier:

La négresse ZABELLE, bonne cuisinière.

Conditions: moitié comptant et la balance à 6 mois de crédit en billets endossés à satisfaction portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente se passera pardevant Joseph Cuvillier, not. public. 25a

BATEAUX A VAPEUR A VENDRE.

LA Compagnie de Bateau à Vapeur de Maryland et de Virginie offrent en vente à des termes favorables, à Norfolk, à Suffolk, les bateaux-à-vapeur COLUMBUS et POCAHONTAS, tels qu'ils sont maintenant sur le coté sud du Bassin. Ils sont bâtis en cèdre et bois de locust. Le Columbus a 174 pieds de longueur sur 30 pieds du largeur sur 11 pieds de hauteur. Le Pocahontas a 138 pieds de longueur, avec la même largeur et la même hauteur que celui ci-dessus. Ils ont tous deux des beaux et charmantes passagers, sont doublés et chevillés en cuivre, avec des machines à-vapeur à basse pression et des chaudières en cuivre, en très bon ordre. La marche du Columbus est d'environ 10 milles à l'heure et ne dépensent que peu de bois, ce qui rend leurs voyages peu coûteux. Ces bateaux seront vendus à midi, au lieu désigné ci-dessus, au plus offrant et dernier enchérisseur, aux conditions qui seront annoncées à cette époque. Pour plus amples informations, s'adresser aux soussignés. JOHN W. BROWN, Agent.

AVIS.—La société qui existait ci-devant sous le nom de Harrison, Glegg & co. est dissoute d'un commun accord. Les affaires seront liquidées par l'un ou l'autre des soussignés, en se servant du nom de la société pour cet objet seulement, et les affaires seront à l'avenir conduites par Charles Glegg, en son propre nom et pour son compte.

(Signé,) JOHN C. HARRISON, CHARLES GLEGG.

Nouvelle Orléans, 1er. mai.

AVIS D'ENCAN.

J. A BEARD informe respectueusement ses amis et le public en général, que par un ordre du commissaire honorable Recorder et Aldermen de la seconde municipalité, il a obtenu le privilège de vendre à l'encan les marchandises, à la place dans le Canal, entre les rues des Magasins et Levée, tous les marchés et vendredis.

Les marchands qui ont des marchandises à envoyer à l'encan en dépôt, avis à s'entendre la veille du jour de la vente, et toutes marchandises dont les prix seront limités resteront, aux risques des propriétaires jusqu'après la vente, et elles ne sont point vendues.

Les échantillons des marchandises seront vendus sans réserve. La vente commencera chaque jour à 10 heures et demi.

Le bureau d'encan est au No. 59 rue de la Commune. 2 mai

HYDROCONIONS ou appareils pour bains de pluie, sous vapeurs, à vendre par le soussigné—depuis plusieurs années, et sur la demande des médecins les plus distingués de la Nouvelle-Orléans, M. Gicquel avait fondé un établissement de bains, de vapeur et de pluie au moyen d'un appareil déjà connu en Europe; que l'expérience lui a appris à modifier, et dont il a rendu l'emploi tellement facile, que les plus inhabiles auront le moyen de le mettre en œuvre. Le brevet d'invention qu'il a obtenu les résultats les plus favorables dans l'intérêt des personnes affectées à ces soins. C'est par ce moyen qu'il a pu rendre à une santé inespérée des malades atteints de la goutta, rhumatismes de toutes sortes, humeurs, maladies scrofuleuses, pourpres, dartreuses, &c. Avec cet appareil on peut administrer des bains médicaux de pluie ou de vapeur et tempérer les bains ordinaires avec un bienêtre qu'on n'obtient pas par ces derniers. Ces appareils sont indispensables dans un ménage un peu nombreux ou dans des grands établissements, tels que prisons, hôpitaux, &c.

M. Gicquel étant à une époque rapprochée de son départ pour France, bien à traiter de ses appareils qu'il a fait confectionner à Paris, il donnera aux acquéreurs les instructions nécessaires, et connaissant des certificats des principaux médecins d'Europe, ainsi que des rapports des différentes sociétés savantes qui ont été appelées à donner leur opinion sur ce mode de traitement généralement répandu en France, Allemagne, Italie, &c.

M. Gicquel offre également de traiter de son fond de cabinet de lecture, auquel il a joint toute espèce de fourniture de bureau. GICQUEL, 20 mars. Encoignure Bourbon et Ste. Anne.

La Mme Gicquel ne pratique, et les bains sulphureux seront administrés comme précédemment.

A VENDRE.—Le bel établissement bien connu sous le nom de Providence Coffee-House, avec l'épicerie. Le tout bien pourvu de liqueurs et vins de toute espèce et de première qualité.

Aussi un Tir au Pistolet et Carabine, monté de trois plaques, avec les armes de première qualité et en bon état, et tous ses accessoires.

Cet établissement n'est vendu que parce que le propriétaire veut se livrer à un autre genre de commerce, qui le forcera à s'absenter de chez lui, et ne lui permettra pas de veiller au dit établissement.

Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux, encoignure St Jean et Levée (Faubourg Annonciation). 7m—6

A. M. DE MIRANDA offre en vente: 400 sacs café vert de la Havane, 160 milliers cigarres de canones, 180 do do Yocommona, 56 sacs poivre de Tabasco. 4 mai. rue Bourbon, no. 119.

No. 24 RUE DE CHARTRES.

LA médecine végétale universelle hygéane de Morrison a été introduite dans cette ville, il y a plus de 6 ans et vendue au no. 24, rue de Chartres, où l'on en trouvera constamment à vendre en gros ou en détail, par paquets de 1, 2 et 3 piastres chaque, avec la direction pour son usage. Comme il se trouve beaucoup de nouveautés qui prétendent vendre la vraie médecine végétale hygéan, nous avertissons le public de se méfier de sa garde afin qu'il ne soit pas trompé par les annonces trompeuses qui paraissent journellement dans les gazettes et qui prétendent tous vendre la vraie médecine. Ceux qui désirent obtenir cette médecine véritable et bien conforme, pour donner satisfaction à tous ceux qui en ont fait usage devront s'adresser au no. 24 rue de Chartres. La vraie médecine de Morrison se vend dans les magasins de drogues. 26 [illegible]—12

WM. JEW JILLEY, manufacturier de cordage de manille, sisal, &c, Newport, R. I.—Le soussigné agent de la manufacture ci-dessus, sollicite des commandes pour la confection de cables, grément de palans, cordages, garcettes. &c., de toute longueur et grosseur. Pour les conditions, s'adresser à 27 av—1m JETHRO B. BAILEY, 14, Bienville.

PORTEFEUILLE PERDU.—Le soussigné a perdu Mercredi l'après midi, 24 courant, sur la Nouvelle Levée, entre la rue l'Hôpital et le Marché aux légumes, un portefeuille en maroquin noir, contenant divers comptes et mémoires, trente-cinq piastres en billets de la municipalité et un check tiré le même jour par Charles Moore en faveur de A. White ou porteur sur la banque des Citoyens pour $125. Le paiement en a été arrêté. La personne qui remettra le portefeuille et son contenu au No. 28, Nouvelle-Levée, ou à M. C. Moore, No. 3, rue de l'Hôpital, pourra garder l'argent. 27 avril. A. WHITE.

AVIS.—L'association qui existait sous la raison de Legendre et Berniaud, a été dissoute, par limitation, le 15 du Courant. HENRY LEGENDRE, LEWIS BERNIAUD.

H. Legendre, restaurant chargé de la liquidation, prie les personnes qui doivent à la société, de venir payer leurs comptes, et celles à qui il est dû de se présenter pour être payées. Nlle-Orléans, 19 Avril 1839. 19 a

EXTRAIT composé de Tomate de Miles, le célèbre substitut du calomel peut être obtenu en gros et en détail chez les marchands de drogues suivants, savoir:

Messrs. Reider & co; Sickles & co; J B Prévost, P Cusachs, Blackwell & Clark, Coxe & McPherson, G N Morrison & co, H Bonnabel, et au détail chez presque tous les marchands de drogues de la ville. 9av—6m

AVIS.—R. B. SYKES, encanteur dûment commissionné pour la ville et la paroisse de la Nouvelle-Orléans, offre ses services à ses amis et au public en général.

Son bureau est No. 31, rue du Canal, entre l'encoignure de la rue du Camp et l'Hôtel des Planteurs.

[illegible]NDE LOTERIE DE PROPRIETES FONCIERES,

Situées à la NOUVELLE-ORLEANS, ET A JACKSONVILLE Floride.

Le Tirage aura lieu le 1er. Décembre 1839, à JACKSONVILLE Floride.

Sous la surveillance de Commissaires nommés à cet effet par la Législature de Floride.

SCHMIDT & HAMILTON, Directeurs.

100,000 BILLETS à $15, $1,500,000.

Tableau de Vente des Billets et de 389 chaques.

SYLVESTER & Co., No. 156, Broadway-New-York,—Seuls Agents.

Le produit de la vente des billets sera déposé dans les banques des Citoyens, Consolidée, du Canal, de l'Union et de Carrollton Nlle Nouvelle Orléans, aux noms de Louis Schmidt, conjointement avec J. B. Perrault, Esq. actuellement caissier de la banque des Citoyens et A. Baudoin, Esq. actuellement caissier de la banque Consolidée, agissent comme Commissaires, et [illegible] appert par un acte passé par devant [illegible] not. pub. le 2 mai 1839, et les propriétés seront transférées sans aucune charge quelconque aux personnes nommées et dessus nommées jusqu'à ce que, pour la sûreté du fortuné gagnant.

A New York le produit de la vente des billets sera déposé dans la banque du Phénix au crédit des susdites banques de la Nouvelle Orléans ci-dessus.

Le public peut examiner les actes par devant A. Mazureau, Esq. not. pub., relativement au transfert des propriétés des lots dans cette loterie.

389 LOTS GAGNANTS.

Comme Suit:

1 Lot.—Le bel Edifice à 3 étages, connu sous le nom de l'Arcade, dans la rue des Magasins, mesurant 286 pieds 6 pouces, 4 lignes sur la rue des Magasins, 101 pieds, 11 pouces sur la rue du Natchez, et 116 pieds 6 pouces sur la rue Gravier. Cette propriété rapporte maintenant un loyer de $37,000 par an, et étant située dans la partie la plus florissante de la ville, vis-à-vis de 2 Banques et dans le voisinage de l'Hôtel St-Charles et du City Hotel. C'est à présent qu'on ait peut être fait un repos, s'il est gagné. par an. Estimée, $700,000.

1 Lot.—Le superbe Edifice, connu sous le nom du City Hotel, ci-devant Bishops' Hotel, à l'encoignure des rues du Camp et de la Commune, mesurant 160 pieds sur la rue de la Commune et 146 pieds 10 pouces sur la rue du Camp. Cette propriété donne un revenu annuel de $50,000. Estimée, $500,000.

1 Lot.—Une jolie Maison à 3 étages, rue Natchez, No. 20, à une [illegible], louée à $4,200 par an. Estimée, 20,000.

1 Lot.—Une jolie Maison à 3 étages, rue Natchez, No. 18, à côté du No. 20, louée à $1,200 par an. Estimée, 20,000.

1 Lot.—Une jolie Maison à 3 étages, rue Natchez, No. 16, à côté du No. 18, louée à $1,200 par an. Estimée, 20,000.

1 Lot.—La jolie Maison No. 22, encoignure N. E. des rues de la Douane et du Bassin, mesurant 40 pieds sur la rue du Bassin, 40 pieds sur la rue Franklin et 127 pieds sur la rue de la Douane, louée à $2,500 par an. Estimée, 30,000.

1 Lot.—La jolie Maison No. 27, encoignure S. O. de la rue du Bassin, mesurant 22 pieds, 7 pouces sur la rue du Bassin, même largeur, rue Franklin, et 127 pieds sur la rue de la Douane, louée à $1,500 par an. Estimée, 20,000.

1 Lot.—La jolie Maison à 2 étages No 339, sur la rue Royale entre Hôpital et Ursuline, mesurant 24 pieds, 7 pouces sur la rue Royale, sur 127 pieds, 11 pouces de profondeur, louée à $1,020 par an. Estimée, 15,000.

1 Lot de 250 Actions, Banque du Canal,				25,000
1 Lot de 300	"	"	Commerce,	30,000
1 Lot de 150	"	"	Mech & Tra.	15,000
5 Lots de 100	"	chaque,	Cité,	50,000
2 Lots de 50	"	"	Exchange,	10,000
1 Lots de 50	"	"	Gas Light,	5,000
2 Lots de 15	"	"	Mech & Tra.	3,000
20 Lots de 10	"	"	de l'Etat,	20,000
10 Lots de 2	"	"	Gas Light,	2,000
200 Lots de 1	"	"	Louisiana,	20,000
100 Lots de 1	"	"	Orléans,	10,000
150 Lots de 1	"	"	Union Florida,	15,000

Il sera au choix des personnes gagnant les prix des Actions de Banque de recevoir, ou les Actions même, ou leurs valeur au pair du comptant.

TIRAGE.

100,000 Numéros de 1 à 100,000 seront déposés dans une roue, et les 389 Lots Gagnants et les Blancs dans une autre; pour chaque Numéro sorti on tirera un Lot Gagnant ou un Blanc jusqu'à ce que tous les Lots Gagnants soient tirés, laissant ainsi dans la Roue le reste de Numéros BLANCS.

On recevra à la Nouvelle Orléans les demandes des Billets, à l'Encoignure des rues St Charles et de Commune, sous l'Hôtel Verandah, et au No. 101, rue de Chartres; près de la rue Conti. Les Ordres de la campagne, (port payé,) contenants les remises pour quantité de Billets requis et adressés à SCHMIDT & HAMILTON, à la Nouvelle Orléans. seront exécutées avec ponctualité.

Un bateau-à-vapeur sera engagé pour conduire les personnes, qui désireront être présentes au tirage, à la Floride, pour assister au tirage, de cette loterie.

Jacksonville (Floride), Avril 1839. 1er mai

COMPAGNIE DU CHEMIN A COULISSES ENTRE LA NOUVELLE ET LA NLLE. ORLÉANS.

ARRANGEMENS DU PRINTEMPS.

LES chars partiront pour la GRANDE PRAIRIE.

Par cochemin, et rendant au Bayou Tegegon, tous les jours, lundis exceptés.

Départ.		Retour.	
7 heures, A. M.		10 heures A. M.	
3	P. M.	6	P. M.

Le Dimanche les chars partiront comme suit:

Départ.		Retour.	
6 heures A. M.		9 heures A. M.	
Midi.		3	P. M.
4 heures P. M.		6	P. M.

3 mai—1m JAMES H CALDWELL, Pr.

MRS. SACERDOTE ET BOSSI préviennent qu'ils viennent de recevoir leur nouvel envoi, et qu'ils continuent de vendre à régler leurs comptes de quelques jours, chez Mrs. Roy et Michel rue [illegible] Nlle-Orléans, le 19 avril 1839. M. D. SACERDOTE, AUG. BOSSI. 20 a

MALLE EXPRESS pour Wilmington et Charleston, tous les jours.

La grande malle du Sud et de l'Ouest est maintenant transportée par la compagnie nommée pour, Wilmington, Charleston et Portsmouth en Richmond en 46 heures.

303 milles du chemin à coulisses sont maintenant complétés et en opération, le reste du trajet de 12 milles sera fait par voitures et bateaux à vapeur, et 30 milles et sera effectué à une voiture sur le chemin de Charleston en à une [illegible]. Le chemin a été construit par les bateaux à vapeur que fait le trajet de Charleston et Wilmington. Cette ligne principale de Roanoke, par Petersburg, Portsmouth et Pestersburg, donnent aussi les voyageurs le choix de prendre les bateaux entre Portsmouth, Chesapeake ou Baltimore, qui font le voyage tous les jours, (sur la Balt.), ou par les chemins à coulisses par Petersburg, Richmond et Fredericksburg à Washington. A Charleston, il joint le Bureau de la malle d'Augusta ainsi que la ligne du paquebot au Savannah.

Cette ligne a les meilleures voitures, bateaux et locomotives pour transporter les voyageurs sur la route qui ne soit égalée par la vitesse, la sûreté et la commodité. 30 av—1m 3pa

AU BAZAR DES PARFUMS,

Tenu par F. GAUCHEREY, rue Royale, No. 229 importation directe de Paris, Grasse et Marseille.

LA célèbre fonderie acquise dont jouit cet établissement; le soin tout particulier que met le propriétaire dans les préparations qu'il offre aux dames, ainsi que la qualité des produits qu'il importe des différents pays étrangers, lui font espérer que les personnes qui ont bien voulu jusqu'ici leur confiance, voudront bien la lui continuer.

On trouvera à son magasin un assortiment très varié des articles suivants, qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de France.

EXTRAIT POUR LE MOUCHOIR (en flacons et à l'once).

Essence de valériane, bouquet des dames, chevrefeuille, réséda héliotrope, pâte de senteur, patchouly, œillet, suave, mousseline, tubéreuse, violette, rose, vanille, jasmin, girofolie, fleur d'oranger, vetiver, ambroisie, portugal, maréchal, mille-fleurs, verveine, bouquet &c. &c.

POMMADE POUR LA POUSSE ET LA CONSERVATION DES CHEVEUX.

(à toutes les fleurs, en pots et à l'once.)

Graisse d'ours, moelle de bœuf, quinine, au rhum quinquina, moelle de bœuf, de rhubarbe, au rhum de Dupuytren, lhyptrix, trésor des cheveux.

POUR TEINDRE LES CHEVEUX.

Eau de la Chine, mucilage, africaine, eau de la Grèce, poudre du Malabar, négritive du Japon, eau noire, Kameleonne pour dégraisser les cheveux.

POUR BLANCHIR ET ADOUCIR LA PEAU.

Pâte d'amande blanche et bise à la fleur en pots, pâte d'amande des sultanes, pâte de glycérine, poudre de noisettes, pâte veloutine, lait de rose, crème de Lis, à la rose et assorties à toutes fleurs en flacons.

POUR ADOUCIR ET RAFRAICHIR LE TEINT.

Pâte d'amande, ou amygdaline, crème de concombre, cérat, eau de concombre, de lingris, de blanc de Vénus, de siège, de Perse.

HUILE ANTIQUE A TOUTES LES ODEURS.

Huile de macassar, de Java, quinine, de Palestine fixateur, perle oléagineuse, de graine d'ours vivifiante, et parfumée, huile de Géorgie, huile meilleur aux beurres de cacao, huile capilophyle.

SAVONS.

De Demarson à la rose, de Windsor, rose et lilas, de Naples, amandes, de taffetas, des dames, français, d'amande amère, d'arabine, à l'huile de coco, transparent, rose végétale, royal mousseux, au beurre de cacao, au pur goudron, à la rose de [illegible].

CRÈME DE SAVON.

D'amandes amères, de pistaches, de Naples, de fleurs, de circassienne, d'ambroisie, aux jaunes d'œufs.

EAUX POUR LA BOUCHE.

Eau balsamique, d'entrifiée, de grenouch, de gazoz, à pyrèthre, boteau, paraguayroux, baume d'entelaire, de sertillaris, miel anti-scorbutique.

POUDRE POUR LA BOUCHE.

De Demarson, de corail, de charbon, de Ceylan, odontalgique, odonto hile, dentifrice.

POUDRE A POUDRER.

De poudre de terre, à la maréchale, au bouquet, à la franchipane, à la rose, à l'œillet, &c. &c.

Coupe de poudre pour les sachets.

Dépilatoire, stéarine de Florence pour les bottes, blanc de perle, houpes de cygne.

Eau de mélisse, de rose, vulnéraire, de fleurs d'oranger, de cerises et en cologne, eau-de-vie de Lavande double et ambrée, essence vinaigre de toilette, citron à détacher, rouge végétal de toutes les nuances, poudre de vinaigre, vinaigre des quatre voleurs, rafraichissant, concentré, de malte, de rouge, acidulé, de rose, crème de savon, eau dalbéne, pour les fumeurs, quart liquide, préparations chimiques pour enlever le linge.

Articles de Toilette: Brosse à dents, à ongles, à barbe, à tête, à favoris, éponges, à poudre et à la glace, de Strasbourg, curés-dents, cassolettes, éventails, sachets et sultanes en soie parfumés, paniers, fleurettes, vetiver en racine, rubans, sachets [illegible], sachets, gravates et bretelles assorties, gants. Enfin un grand assortiment de parfums, ainsi qu'un assortiment de nouveautés du bon goût, et particulièrement ce qui concerne la toilette et la parfumerie. 1 fev. F. MAUBERRET.

AVIS.—L'encanteur soussigné prévient le public qu'à dater du Samedi du Mai, les ventes de chevaux et voitures seront faites sur la Place du Cirque, rue de la Commune, seconde municipalité, et qu'elles commenceront ledit jour, 4 mai, à 4 heures et demie. 27 avril. P. A. GUILLOTTE.

AVIS.—Les actionnaires de la Compagnie du Steam Ferry de la seconde municipalité sont avertis que le livre des souscriptions est toujours prêt pour l'examen, le premier de chaque mois, à M. E. L. Tracy secrétaire de la compagnie des pompiers, rue du Camp. JAS. F. BISCOE, Trésorier.

FABRIQUE DE BIJOUTERIE.

J. B. DOETSCH & Co., informent leurs amis et le public qu'ils sont prêts à recevoir des commandes pour la confection de toutes sortes de bijoux, unis, ciselés et gravés, ils font les lunettes d'or, et montent les diamants dans le dernier goût.

Ils espèrent que la supériorité de leurs ouvrages et la fidélité qu'ils y donneront leur mériteront l'encouragement de leurs amis et du public.

N.B. Les ordres laissés à la fabrique, au dessus du bureau de MM. Lacoste et Faures, Passage de la Bourse, entre les rues Conti et St. Louis, ou au magasin de La Math, No. 61, rue Chartres recevront une prompte attention.

Les dentistes seront aussi informés que J. B. D. & Co. feront les fournitures nécessaires à leur art. 4 fev

BANQUE DES AMELIORATIONS.—La Direction a, dans sa dernière séance, déclaré un dividende de trois pour cent du capital payé, lequel dividende sera appliqué à réduire toutes sommes qui seront dues par les débiteurs, et dont la balance du capital non affectée, ensuite sur billets d'actions.

Sont exclus du bénéfice de ce dividende, et ce, aux termes de la section 4 de l'acte qui confère à cette institution les privilèges de banque, ceux des actionnaires qui n'ont pas satisfait au paiement appelé par la Direction, le 13 mai 1838.

Par ordre de la Direction, 9 fev. J. H. SABOTEAU, Caissier.

LES soussignés ont formé une société de commission, sur cette place, sous la raison de commerce de Blanchard, Elmer & Co.

M. Samuel Moore, de la Nouvelle Orléans, actuellement résident à Paris, chargé avec la dite maison de tous pour la recherche de l'Europe [illegible]. THE YORK BAILEY BLANCHARD, JACQUES HENRY ELMER. [illegible] rue Bienville.

SHALL & BROWN, Négociants commissionnaires et expéditeurs, no. 96, rue des Magasins. George Shall et Justin Q. Brown, Nouvelle-Orléans.

RÉFÉRENCES.

Stetson & Avery, Whiting & Stark, Walton & Co., Wm. Bogart, Borall & Hawthorn, J. Thayer & Co. Winston & Shall	Nouvelle Orléans.
Corket & Shepherd, John Fairfield & Co, Walker, Emerson & Co., Gates & Chickering,	Boston.
M. B. Denman & Co. Charles P. Massey & Co.	Philadelphie.
Hunter, Palmer & Co.,	Buffalo, N. Y.
David T. Morgan, Whiteside, Campbell & Co.	Pittsburg.
Edgerton & Woodbridge, John Woodbridge, Esq.	Mariette, Ohio. Chillicothe, Ohio.
E. & A. Tracy,	St. Louis, Mo.
J. & R. Yeatman & Co. James P. Clark.	Nashville Tenn.

1 jan—a

CONSULTATIONS MEDICALES—Mr. Barallie, docteur gradué de la faculté de New-York, membre de la société des Botanistes, Médecins et Chirurgiens de la ville de New-York se recommande et [illegible] en cette ville offre ses services aux personnes qui voudront honorer de leur confiance.

Le docteur Barallie des consultations à son domicile pour toutes sortes de maladies, mais plus particulièrement sur les affections dartreuses, scrofuleuses et sur les maladies dites secrètes. Les personnes peu aisées recevront des consultations gratuites.

Consultation de 9 à 4 heures, rue du Canal No. 194. 17 dec—6m

HOTEL DU LAC. Situé au Lac au bout du Chemin en Coquilles.

Ce superbe établissement ayant été entièrement renouvelé et fourni de tout ce qui peut le rendre confortable, sera ouvert aujourd'hui pour la réception des visiteurs. Le site de l'Hôtel du lac est trop bien connu du public de la Nlle. Orléans, pour qu'il soit nécessaire d'en donner une description. La promenade le long des bancs de canal est aussi connue pour être la plus agréable que l'on puisse trouver dans les environs de la ville, soit en carrosse ou à cheval.

Des étables et des palfreniers fidèles pour le commodité des chevaux, &c. se trouvent aussi attachés à l'hôtel.

La barre est bien fournie de liqueurs choisies, et il y aura toujours en main un grand assortiment des meilleurs vins, par conséquent les messieurs qui désireront faire ou manger pourront être servis sur la place qu'il désireront. Le propriétaire, avec toujours une table fournie des meilleurs poissons et de ce qu'il y aura de plus en vogue au marché.

Les messieurs qui désirent avoir des dîners et soupers privés seront servis avec la plus grande promptitude.

Des arrangements sont pris pour mettre les dîneurs pour la maison des bains pour les dames et messieurs. Il s'est pris aussi du propriétaire de ne rien épargner pour rendre cet établissement des plus agréable à la ville et par conséquent il espère qu'il sera agréable pour les personnes et les environs de la Nouvelle Orléans. 2 fev—6m. F. H. TAYLOR, Propriétaire.

GRANDE ROUTE CENTRALE DE POSTES QUOTIDIENNES ENTRE LE NORD ET LE SUD.

Par les bateaux à vapeur de la baie Chesapeake du chemin à coulisses de Portsmouth et Roanoke.

Par un arrangement fait entre les compagnies des chemins à coulisses de Portsmouth et Roanoke et la compagnie de bateaux à vapeur de Maryland et Virginie, il y aura à partir du 1er avril 1839, une poste quotidienne qui passera entre Baltimore et Weldon N. C. (où le chemin à coulisses joint à celui de Wilmington et Weldon) partant de Baltimore le mardi, le jeudi et le samedi. Le trajet entre Baltimore et Weldon en 46 heures, faisant 180 milles de chemin à vapeur et 90 milles de chemin à coulisses. Avec cette quotidienne la route des plus belles routes en tous les temps de dépense que celle de Charleston et du chemin de fer de Wilmington et de Weldon et Norfolk, et que sur la rive droite des villes au chemin à coulisses pendant la nuit.

Sous le rapport de la sûreté à voyager dans les bateaux à vapeur, il sera suffisant de faire connaître au public, qu'il y a depuis quinze ans que ces bateaux n'ont jamais causé la mort d'une seule personne ni même la perte d'un membre.

Les bateaux à vapeur de Portsmouth et Baltimore sont maintenant en très bon état et n'a aucun dérangement pour les passagers. Il n'y a qu'à partir de la charge de ceux qui sont attachés, et les machines qu'ont ne ceux des plus habiles, des ingénieurs expérimentés, et une très grande attention. Enfin rien n'a été omis de ce qui peut rendre cette route aussi agréable au public, que ce pourrait être le voyageur.

Bureau de la compagnie du P. & R. R. Portsmouth, Va. 26 mars 1839.

Les passagers du Sud par la route ci-dessus arriveront à Baltimore à temps pour la ligne du matin de Philadelphie et New-York, ce qui les amène à l'une ou l'autre des dites. 8av—1m

J'AI l'honneur de prévenir les dames de cette ville qui pendant mon séjour à Paris je me suis occupé des choix de toute qui est à l'usage du [illegible], marquis, fantaisies de Taffetas, blonde, piqués, mousseline, broderies, robes [illegible] de la plusieurs, manteaux, pantalons brodés, etc., collerettes de soie, gants, ombrelles, chapeaux pour [illegible] et généralement tout ce qui concerne l'article d'usage.

ARTICLES POUR HOMMES.

Habits, redingotes, pantalons, gilets en soie, en alpaga, robes de chambre, pantalons nouveaux, gilets de maladie, cravates, chapeaux, chemises, bretelles, cannes, cols, bottes, bas et autres articles.

ARTICLES POUR DAMES.

Robes en point rouge, de Naples, satin de Florence, de Pékin, toiles, écharpes, rubans, fantaisies de soie, mantelets confectionnés, dernières nouvelles, écharpes, mouchoirs, cols, pelerines, brodées, soie satinée, collerettes et sous-manches en soie, satin et crêpe, cachemires Ternaux, châles Thibet et autres de divers genres, gants de chevreau et gants de soie en filet, bracelets, ombrelles, plumes et autres articles.

ARTICLES POUR TAILLEURS.

Draps superfins de diverses nuances, draps noirs et casimirs de Sedan, cachemires en noir, nouveautés pour pantalons, étoffes anglaises, serge, velours en satin, nets et généralement tout ce qui concerne l'article de tailleur.

On trouvera également un grand assortiment de ... 12 dec—6m. FDR. DECRAUX, 76, rue Royale.

NOUVELLE MÉDECINE.

Pilules de Tomate Melangées du Dr. G. R. Phelps, Entièrement Végétales.

MÉDECINE nouvelle pour toutes sortes de maladies, ainsi qu'un substitut au calomel, dernièrement des Arbres et Affections Bilieuses.

Ces pilules recherchées sont faites d'une combinaison du dernier nouvellement découverte, extraite de la plante de tomate, ainsi que d'autres substances végétales, propres à modifier et étendre ses effets, supposées être la meilleure médecine altérative et cathartique découverte jusqu'à ce jour. Il a été les conseillé et ont très bien réussi dans les cas de dyspepsie, bile, dyspepsie, jaunisse, fièvre bilieuse, pierre, rhumatismes, fièvres, enflures, catarrhe, affections nerveuses, affections des glandes de toutes descriptions, constipation, coliques, maux de tête, &c. &c.

Ces pilules sont aussi un antidote contre les maladies contagieuses et épidémiques, pour prévenir la formation de la bile et des affections du foie et des fièvres tremblantes, dans les climats chauds, bas et insalubres, et sont aussi un parfait cathartique, dont on pourra faire usage dans tous les cas. Les marins trouveront ce remède infaillible contre le scorbut, et les voyageurs pourront s'en servir comme la meilleure médecine contre les maladies des climats malsains. Pour médecine de famille elles sont, sans contredit, la meilleure que l'on connaisse jusqu'à ce jour.

Les vertus particulières de la plante de tomate a long-temps attiré l'attention de la profession médicale et du public, et un grand intérêt s'étant manifesté pour le développement de ses facultés médicales, le propriétaire est heureux de pouvoir les satisfaire maintenant et présentent ces pilules au public, confiant qu'il est, que c'est le meilleur remède que l'on ait découvert. Les certificats nombreux des guérisons obtenues par ceux qui en ont fait usage, ainsi que les témoignages de plusieurs médecins qui les ont prescrits, confirment cette opinion. Le dépôt est croissant et l'approbation universelle qu'ils ont obtenu est une preuve additionnelle de leur mérite et de leur utilité. En présentant cette médecine au public, préparée avec soin et selon les formules des propriétés chimiques et thérapeutiques des pilules avec lesquelles cet fait réelle, le propriétaire, a l'espérance qu'elle prendra la place de cette médecine sans aucune gêne qui abondent dans le pays, et l'obtenir favorable sur laquelle elle a obtenue par les médecins et autres lui justifie dans cette opinion.

Pour la description de cette importante découverte, ainsi que les témoignages, mode de son opération, &c. voir les pamphlets qui peuvent être obtenus gratis chez tous ceux qui vendent ces pilules.

A vendre chez Dubec, pharmacien, rue Royale, encoignure St. Philippe, No. 279, chez A. A. Peychaud, marchand de drogues en gros et en détail, No. 123 rue Royale, entre St. Louis et Conti; P. J. Berlie, marchand de drogues, No. 112, Vieille Levée, et E. A. Fellows, agent en général, No. 13, Place de la Bourse, près le bureau de la Poste. 5 m[illegible]

MESSRS. DEPOUILLY Frères & Co, préviennent les entrepreneurs de constructions, les habitants de la Nouvelle-Orléans, et ceux de la côte, que leur moulin à vapeur vient d'être mis en opération, et qu'à partir de ce jour, ils tiendront à leur disposition des plâtres calcinés de toutes qualités, tels que ceux qu'ils vendent aux moulins à engraisser les terres, &c. Ayant apporté tous leurs soins dans l'exécution des machines autant pour l'économie du temps que pour rendre la fabrication du plâtre parfaite, ils peuvent en garantir la qualité supérieure à tous les plâtres importés du Nord, ayant l'avantage sur ces derniers d'être fabriqués et de se contenir aucune partie de chaux, (qualité essentielle.) Ils vendront cependant leurs prix au dessous des plâtres sus-mentionnés. Offrant tous ces avantages ils osent espérer que le public ne les refusera pas le patronage du public que leur soin de leur industrie et l'activité de son service les fera des plus sécurisés, ne les [illegible] et l'activité à remplir les ordres qui leur seront donnés. S'adresser pour les ordres encoignures à leur office, Exchange Alley, ou à la manufacture, encoignure Urquhart et Marigny sur la Nouvelle Marigny. P. S. Des remises avantageuses seront faites aux personnes qui donneront des ordres pour les villes et états voisins. 3 mai

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DES POMPIERS DE LA NOUVELLE ORLÉANS—Les actionnaires sont par le présent avisés que le huitième versement sur leurs actions sera dû et payable, le 6 juin 1839. E. L. TRACY, Secrétaire. Nouvelle-Orléans, 4 mai 1839.

A LOUER.

MAISON A LOUER ET MEUBLES A VENDRE.—Une maison bien située, rue Carondelet. Les Meubles qui se trouvent dans la dite maison, du dernier goût, seront vendus à bas prix à la personne qui louera cette maison. S'adresser à R. B. SYKES, 31, Canal. 10 mai—3

A LOUER.

Une MAISON en-briques à étage, rue Dumaine, entre Bourgogne et Rampart, contenant six beaux appartements et plusieurs cabinets, la cour est spacieuse, il y a trouve cuisine, caves, chambres à domestiques, écurie, remise, porte cochère, [illegible], &c. Il y a aussi une arrière-cour contenant un joli jardin, les tuyaux de la pompe fournissent de l'eau à la maison et à la cuisine.

Aussi à louer—plusieurs domestiques, tels que cuisinières, servantes, cochers &c. S'adresser à Mr. Sy. Flevian, rue des Marais, entre Dumaine et St. Anne. 1 mai—6

A LOUER pour 4 ou 6 mois, à partir du 1er juin prochain pour le prix de 60 piastres par mois, la maison du Docteur Duperin, rue Ste-Anne, No. 34, entre Royale et Condé.

A vendre pour cause de départ, dans la même maison: UN PIANO de première classe, importé directement de Paris il y a quelques mois par Mr. Lorellio, et de plus tous les MEUBLES qui sont dans la dite maison. 9 mai—3

A LOUER jusqu'au 1er. Novembre prochain. Une maison très commode pour une petite famille, située dans la rue du Maine, entre Dauphine et Bourgogne. Pour les conditions, s'adresser au No. 11, rue de l'Hôpital. 8 mai

A LOUER jusqu'au premier Novembre prochain.—Le local, maintenant occupé par la Compagnie d'Assurance Maritime et contre l'incendie du Mississipi, encoignure des rues Canal et Royale. 4 m

A LOUER.—Une maison à trois étages, bâtie en briques, très commode pour une nombreuse famille. Située rue Bienville entre les rues Royale et Chartres. Pour les conditions s'adresser à DEVESIN & DOSSAT, 57 rue Tchoupitoulas. 3mai—1m.

A LOUER.—Une grande chambre, bien garnie, faisant face à la rue, bonne pour deux personnes, à louer à un prix raisonnable. S'adresser au No. 15, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée. 24 fev

A LOUER.—Une maison commode, dans la rue du Cirque, près de la rue de la Commune. Les propriétaires en seront admis à se présenter aux environs de [illegible]. S'adresser à LAURENT MILLAUDON, 24 av. 140, rue Bourbon.

A VENDRE OU A LOUER.—Une belle maison très commode, à deux étages, située à Carrollton, à environ deux milles de l'Hôtel. Il y a un beau jardin en face qui y est attaché, et au lot vacant de trois cent pieds sur le derrière. Pour les conditions s'adresser à 27 avril. ROHN, DARON & Co. 28, Bienville.

JARDIN DE VALEUR A VENDRE.

SITUÉ sur le chemin de Carrollton, à environ deux milles et demi de la cité, étant en bel en culture avec une maison abondante de denrées propres pour le marché. Il s'y trouve dans le dit environ un mille d'arbres et autres de l'habitation, une maison de jardinier, wagons pour le marché et de beaux chevaux, ainsi que les instruments aratoires nécessaires à [illegible] ainsi que sur l'heure de de lui ou du depuis un ap-jourd'hui, aux conditions avantageuses. S'adresser à JARVIS & ANDREWS, 7 m—6 Encoignure Commune et Tchoupitoulas.

BUREAU DE RENSEIGNEMENTS.

MESSIEURS P. Moochen et Cie. ont l'honneur d'informer le public et leurs amis, qu'ils ont établi un Bureau de renseignements pour ventes et achats de toute espèce, Passage de la Bourse, vis-à-vis le café d'Ambrugh, où peuvent s'adresser les personnes qui désirent vendre, louer ou acheter, maisons, nègres, terrains, actions de banque &c. Ils offrent en outre à vendre chevaux, vaches, mais, avoine, foin, charbon de terre et toutes espèces de provisions et denrées du pays, à des prix très modérés.

Ils se chargent aussi de faire rembourser et entourer les terrains.

Les ouvriers de toutes professions, cherchant de l'emploi et les personnes ayant besoin d'ouvriers pourront s'adresser au Bureau.

LA VÉRITÉ EST GRANDE ET PRÉVAUDRA.—Il est notoire que 150,000 pilules de salsepareille sont vendues chaque jour, on les a vendues pendant le dernier trois.

Il est notoire qu'elles ont été administrées dans tous les pays pour prévenir les mauvais effets des pilules et autres médecines de charlatans par lesquels plusieurs vies ont été mises en danger.

Il est notoire que les médecines des charlatans contiennent des mercures ou du mercure et qu'ils avaient dû en avoir guéri ou tués, laissant au hazard le danger.

Il est notoire qu'un grand nombre de charlatans ont étrangers imposteurs et médecins, afin d'en imposer au public et hazarder leurs préparations, s'occupant par les bons conséquences pourvu qu'on remplisse leurs goussets.

Il est notoire que les charlatans et les imposteurs en fripant ont infesté notre pays, ont ensemencés ont [illegible] à ce décret ou que la médecine et encore bien d'autres de la constitution humaine.

Il est notoire que ces pilules sont particulièrement [illegible] dans les maladies suivantes, causés ou pour impureté du sang de toutes maladies.

Dyspepsie, rhumatismes, goutte, Erysipèle, jaunisse, inflammations, maladies du foie, de la rate, des reins, des poumons, d'écrouelles, douleurs du cœur, des membres, fièvre, dureté, mauvaise haleine, rots, indigestion, faiblesse et acidité de l'estomac, pâleur de la peau, et autres, la langue et la bouche, éruptions sur la peau, boutons au visage et sur le corps, ulcères, enflures des glandes du cou, plaies, maladies de la peau, &c.

FAITS QUI LES RECOMMANDENT.

Il est notoire que le propriétaire et manipulateur des pilules de salsepareille pour le sang est médecin et apothicaire, reconnu par les plus célèbres médecins des Etats-Unis.

Les docteurs Physick, Chapman, Jackson, Gibson, Dewees, Hare, James, Horner, Coxe, &c.

Il est notoire que les pilules de salsepareille pour le sang sont administrées par plusieurs médecins et qu'elles sont recommandées par eux dans toutes les parties des Etats-Unis. (Voir les directions qui accompagnent chaque boîte.)

Il est notoire qu'elles sont composées entièrement de végétaux et qu'elles ne contiennent ni mercure ni préparation minérale.

Il est notoire qu'elles peuvent être prises par les tempéraments les plus délicats et par les personnes de toutes âges, sans aucun dérangement dans leurs occupations, et sans crainte de froid et sans aucun danger de prendre du rhume.

Il est notoire que leur opération qui agréable et prompte fortifie le sang et détruit toute humeur du système sans lui faire de mal.

Il est notoire que ces pilules sont les plus efficaces, purifiant le sang et Rénovateur du système qui ait jamais été découvert.

Il est notoire qu'elles sont le plus efficace pour les maladies produites par le mercure ou les maladies de sang et de l'amour, &c.

Il est notoire que dans toutes les occasions où elles ont été administrées elles ont produit un bon effet, guérissent plusieurs maladies que n'avaient [illegible] des médecins.

Il est notoire qu'une boîte de pilules de salsepareille et une bouteille du sirop composé de salsepareille sont suffisants pour guérir les maladies ci-dessus.

Il est notoire que le seul place où l'on puisse les obtenir naturelles, dans la Nouvelle Orléans, est au No. 96, rue de la Douane. 25 No. 96.

STERLITE—GUTTA VEGETABILIS, un remède infaillible pour la surdité.—Le grand succès qui a obtenu assurément dans plusieurs cantons de cas au dispensaire de Westminster, pour les maladies des yeux et des oreilles, et pour lequel des lettres patentes ont été obtenues par M. Taylor, M. D. du gouvernement anglais, et la sanction qu'il a reçu de l'Académie royale des médecins à Paris, ainsi que des médecins suivants: M. Abernathy, sir A. Cooper, Drs. Ruston, Curtis, Drake et L. Leggat, Auriste, et d'autres orateurs et médecins célèbres dans cette branche ou ont fait usage et qui l'ont recommandé.

La renommée du Gutta Vegetabilis en France et en Allemagne l'a fait introduire dans toutes les autres parties de l'Europe, et des adresses furent présentées au Dr. Taylor de toutes parts, le félicitant de sa découverte. La satisfaction avec laquelle on a continuellement administré le Gutta Vegetabilis peut être prouvé par plusieurs milles cas. Depuis la révolution de 1830, Sa Majesté Louis Philippe, roi des Français, ainsi que le roi des Belges lui conféré tout le titre d'Aurist honoraire de leurs majestés, en récompense des nombreuses guérisons qu'avaient été obtenues par le Gutta Vegetabilis. Ces preuves de la bienveillance et de l'approbation royale, seront suffisantes, il espère, pour encourager ceux qui sont affligés de surdité à faire l'essai de son remède.

A Londres, Paris et Bruxelles le nombre des guérisons est incalculable, ainsi que dans les principales villes de l'Union des trois royaumes.

Dans la ville de Dublin, plus de 400 sourds ont été guéris par lui, et un desquels avait été sourd pendant 30 ans. Dans la ville de Lyon (France) 300 personnes ont recouvré l'entendement, parmi lesquelles il s'en trouvait une de 90 ans et l'autre de 94. Pendant l'année dernière 1838, les guérisons obtenues dans le midi de la France montant à un nombre étonnant.

Pour prouver son efficacité nous allons citer les cas suivants:—Le révérend John King, curé de l'église de St. Jean à Manchester, devint sourd, après avoir été exposé au froid, à un tel point qu'il ne pouvait entendre une bande de musique à quinze pas de distance. Cette affliction augmentant chaque jour et lui était revenue pendant plusieurs années il employa des médecins éminents, qui le traitèrent avec un grand soin cependant, lui procurer aucun soulagement. Le Dr. Drake lui recommanda et lui administra le Gutta Vegetabilis, et chose surprenante, il n'avait pas employé la seconde bouteille qu'il recouvra son entendement. Pour les particularités de ce cas, voir le Journal Médical de Londres d'octobre 1835.

Le Dr. Andrews, d'Edimbourg, en parlant du Gutta Vegetabilis dit: J'ai employé le gutta vegetabilis dans ma pratique ainsi qu'à l'Hôpital, et j'ai trouvé que ce remède était incomparable dans les cas de surdité provenant de débilité nerveuse et relâchement de l'ouïe, ou par le froid et calculé à opérer un grand effet. En conséquence je recommande son usage général, certain qu'il aura beaucoup d'autres, que les personnes qui feront usage de cette découverte seront point déçues.

Le Dr. James, d'Ampthill, Bedfordshire, dans une lettre adressée au Dr. Taylor, termine en disant que toutes les classes de la société louer ont dans le gutta vegetabilis un remède incomparable contre la surdité et le bon marché.

Une ou deux bouteilles ont généralement produit une guérison radicale, et dans un cas où, une personne qui était sourde de sa naissance, affligée depuis plusieurs années de surdité, accompagnée d'un écoulement des oreilles, et d'un bourdonnement semblable aux grondements du tonnerre, trois bouteilles firent entièrement disparaître ces symptômes et la personne recouvra son entendement.

Un pratiquant judicieux de Paris, parlant du Gutta Vegetabilis du Dr. Taylor, s'exprime ainsi: J'ai, dit-il, employé toutes les ressources de l'art pour trouver du remède pour le soulagement de la surdité, et je dois avouer que je n'ai jamais trouvé de remède aussi sûr et aussi efficace que le Gutta Vegetabilis du Dr. Taylor. Vous pouvez être persuadé, d'après l'expérience que j'en ai faite, que cette médecine possède toutes les vertus et qui guérisse de cette affligeante maladie. Vous possédez une médecine d'une efficacité extraordinaire et d'une grande valeur.

Mlle. A. Norton, de Mile End Road fut affligée de surdité pendant plusieurs années, et après avoir inutilement employé tous les remèdes recommandés et avoir été soignée par un médecin, une bouteille de Gutta Vegetabilis la soulagea beaucoup et avant d'en avoir pris trois elle était parfaitement guérie.

Thomas Homby, 40 rue Farrington, qui était lentement dans de régiment fut frappé de surdité sur le champ de bataille de Waterloo et resta dans cet état depuis. Après avoir employé une bouteille de Gutta Vegetabilis il fut parfaitement guéri.

Mr. Green de Cumberland qui avait été sourd pendant quatorze années recouvra son entendement après avoir employé deux bouteilles.

Aux personnes âgées qui sont le plus sujettes à la surdité, cette préparation sera un bienfait, ayant été employée dans beaucoup de cas plus graves et en ont toujours obtenu des guérisons plus efficaces. Aucun ... que remède d'Aurist, cette préparation leur sera d'un grand avantage et leur fera recouvrer leur entendement en ont l'eau. Le Gutta Vegetabilis est préparé selon les principes scientifiques, et ceux qui en feront usage seront convaincus que par la recommandation dans les nombreux effets qui sont obtenus, et on vendent pour l'outil à ceux qui ont en besoin.

Vendus en gros et en détail, par agences, au no. 96, rue de la Douane, Nlle. Orléans. 4 av—1m

F. SAVIER, auteur du libel ci-dessous fait contre Mr. E. Caillard avocat, a été livré aux tribunaux civil et criminels.

TAPISSIER—S'adresser ou renvoyer ces ordres chez ROHN, DARON & Co. 28 Bienville.

CABOTAGE.

POUR PHILADELPHIE—Ligne de Hand—Devant suivre la barque Merrick—Le brick partout WM. HENRY, capitaine D. Kortz, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à 7 m JAS. D. DENEGRE, 16 Douane.

POUR NEW-YORK.—Le navire A. 1 FORMOSA, capitaine C. D. Crawford, doublé et chevillé en cuivre, est maintenant prêt à prendre du chargement et sera expédié sous peu. Pour fret ou passage de 6 ou 8 passagers, s'adresser à bord, en face du poteau No. 21, seconde municipalité, ou à VAN WYCK & Co. 27 avril 38, rue du Camp.

POUR NEW-YORK.—Paquebot de 6 mai.—Ligne entre la Louisiane et New-York.—Le beau navire coppered HUNTSVILLE, capt. Eldridge, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord en face du marché aux légumes ou à JAMES B. HULLEN, 74, Camp. Le prix de passage par cette ligne est maintenant réduit à $80. 30a

POUR BALTIMORE.—Passage seulement.—Le beau brick fin voilier URCAS, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira lundi prochain. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord ou à J. W. ZACHARIE & Co, 30 a 88, Douane.

POUR HARTFORD—La belle goëlette AVON, capt. Widgan, a besoin de la valeur de 75 balles de coton de fret pour compléter son chargement et sera expédiée sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou au Picayune, tier ou à WOOD, & SIMMONS, 60 Magasins. 27 a

POUR PHILADELPHIE—Ligne de Hand—La belle barque fine voilière E. MERICK, capt. J. J. Garvin, formant partie de la cargaison et sera expédiée sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capt. Garvin, à bord, en face de la rue de l'Hôpital ou à JAS. D. DENEGRE, 16 Douane.

N. B. On avance les frais sur les marchandises, si on l'exige. 29a

PORTS ÉTRANGERS.

POUR LIVERPOOL—La barque anglaise fine voilière MARGARET, doublée et chevillée en cuivre, classée A & A Lloyds et devant partir sous peu, pour la classe A 1. Le fret sera pris à des conditions faciles, en s'adressant à S. HEATH & Co. 3 mai. Rue du Camp, No. 95.

POUR LIVERPOOL—La barque fine voilière RESOLUTION, doublée et chevillée en cuivre, capt. Forest, ayant toute sa cargaison engagée, partira le 15 courant. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord ou à 3 mai S. HEATH & Co. 95 Camp.

POUR LIVERPOOL—Devant partir le samedi, 11 courant.—La barque A1. FANNY, capt. Crowell, a besoin de 150 balles de coton pour compléter son chargement. Elle peut aussi prendre 3 passagers de chambre. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à LEVI H. GALE, 8m 93, rue de la Commune.

POUR BORDEAUX.—La barque française PETITE SUZANNE, capt. Laguerenne, ayant finie son déchargement est prête à recevoir du fret pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de l'hôtel de la Monnaie, ou à JOHN T. LAGUERENNE, 2 mai 9, Toulouse.

POUR LIVERPOOL.—Le navire neuf PICKERING DODGE, capt. Holbrook, est maintenant en chargement à la Presse Orléans et partira sous peu. Pour fret, de 800 balles de coton, s'adresser à bord ou à GEO. GREEN & BRO. 2 mai 26 Gravier.

POUR HOUSTON, directement.—La barque goëlette SARAH, capitaine Thomas Hughes, a les deux tiers de sa cargaison à bord. Pour fret d'environ 100 barils ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à J. BELLOW, 3 Levée. 3 mai

POUR VERA CRUZ—Le brick fin voilier EMPRESSARIO, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Lecompe, ayant les trois quarts de son chargement engagé partira sous peu. Pour fret de 300 barils ou passage, ayant de beaux emménagements pour 25 passagers de chambre, s'adresser au capitaine à bord, entre les deux marchés ou à JOHN T. LAGUERENNE, 9, rue Toulouse.

POUR LE HAVRE—Le navire A 1 fin voilier NORTH AMERICA, capitaine Hunt sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE, 28 a 93, Commune.

POUR LE HAVRE—Le beau navire français INDIANA, capitaine Jego, doublé et chevillé en cuivre, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, partira le 5 mai fixe.

On peut y avoir une superbe dunette dans laquelle se trouvent des chambres particulières pour les dames et pour prendre quelques passagers, ainsi que plusieurs balles de coton, à fret. S'adresser à bord, vis-à-vis la rue d'Espagne. 26 av

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier NONANTUM, capitaine Marcy, est en chargement à la Presse Orléans, et ayant une partie de sa cargaison engagée, il sera expédié sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à bord ou à GEO. GREEN & BRO. 26 Camp. 1 a

POUR LE HAVRE—Le beau navire A 1 ORONOCO, capitaine Rogers, ayant la majeure partie de sa cargaison à bord, partira immédiatement. Pour le fret de 300 balles de coton ou passage, le navire ayant de beaux emménagements, s'adresser à GEO. BERGEROT, 23 a Rue Royale, No. 6.

POUR LIVERPOOL—Le brick anglais MARY, capt. Morton peut prendre 2 ou 300 balles de coton. S'adresser à H. C. CAMMACK & Co. passage de la Bourse. 24 av

POUR LIVERPOOL.—Le beau navire A 1 SIDNEY, capitaine Cohen, partira sous peu. Pour fret ou passage de 450 balles de coton, ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 27 avril 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire A 1 HURON, capitaine Boardman, partira sous peu. Pour fret de 250 balles de coton ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 27 avril 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le beau navire CONGRESS, capitaine Eaton, partira sous peu. Pour fret de 150 balles de coton ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 27 avril 93, rue de la Commune.

POUR LA HAVANE—Le brick DOUGLAS, capt. Alvin Baker, ayant une partie de sa cargaison engagée, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capt. à bord ou à 23 av W. F. VIGERS & Co. 36, Bienville.

COMPAGNIE du Chemin de fer du Golfe du Mexique.—A une assemblée des directeurs tenue le 29 du courant, il a été

Résolu que les actionnaires qui n'ont pas encore donné leurs billets sont invités à faire un quatrième versement de 10 piastres par action le 29 mai prochain à midi.

Nouvelle-Orléans, 29 avril 1839. WILLIAM FURST, secrét.

LE Dr. DUPERRON, Dentiste, a transporté son domicile, rue Bourbon, No. 220, entre Dumaine et St-Philippe, où on pourra le trouver de 8 à 4 heures. 27 avril

SAVON CHINOIS de Lady Montague pour enlever les points, mettre le visage, le col et les mains, si recherché dans les belles caricatures, et chez la personnage de sa majesté très gracieuse la reine Victoria, et du prince George et toute la famille royale d'Angleterre, leurs majestés impériales, l'empereur et l'impératrice de Russie et les empereurs d'Autriche et de la Chine.

L'incomparable Savon Chinois de Lady Montague est le meilleur antidote connu pour les dartres, boutons, coups de soleil. Il fait aussi disparaître très promptement les rousseurs et les échauffures et produit une carnation rapide des blessures pour lesquelles on l'emploie. C'est le meilleur savon pour la barbe à cause de son écume onctueuse qu'il amollit et adoucit la peau. C'est une des inventions des plus remarquables de la chimie moderne, reçu récemment et à vendre au No. 96, rue de la Douane. 24 jan

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE—Nlle. Orléans, 25 mars 1839. L'acte intitulé "Acte pour amender l'acte intitulé acte pour amender les divers actes relatifs à l'acte intitulé acte pour incorporer la Banque des Citoyens de la Louisiane sera soumis aux actionnaires de cette institution pour leur approbation, à une assemblée qui sera tenue à cet effet, à la maison de banque, lundi, 6 mai prochain, et ils sont par le présent requis d'assister à la dite assemblée personnellement ou par procuration.

Par ordre de la Direction. 4 mar. J. B. PERRAULT, caissier.

LOUIS ROGERS & JAMES GRAY ont formé dernièrement une maison de commerce à la Nouvelle Orléans, sous le nom de Rogers Gray & Co. et ont donné leur procuration à W. N. Whitford, qui sera chargé de leur nom, pendant leur absence. Ils traiteront des avances sur les consignations qui leur seront envoyées à leurs amis en au Rogers & Co. de New-York et à Louis Roger & Co. au Havre. New-York, 1er janvier 1839. 15 jan

AVIS.—James Gray se retirent ce jour de la compagnie Rogers & Co.: les affaires seront continuées comme auparavant par Louis Rogers et Charles ... sous la raison de Rogers & Co. New-York, 31 décembre 1838. 15 jan

AVIS.—La société ci-devant existante sous le nom de Waters & Hillman, dans le boulangerie patentée de la Nlle. Orléans est aujourd'hui dissoute d'un commun accord par limitation. Les personnes qui ont des réclamations sont priées de les présenter et ceux qui y sont dus sont priés de faire leurs paiements à James Waters qui est autorisé à en donner les affaires. Le nom de la société sera employé que pour la liquidation seulement. JAMES WATERS, GEORGE HILLMAN. Nouvelle Orléans, 17 avril 1839.

AVIS.—MARTIN H. DEVEREUX, manufacturier de POELES en cuivre, ferblanc et tôle, s'est associé aujourd'hui à John Devereux. Les affaires à l'avenir seront transigées sous le nom de Martin H. & J. Devereux. M. H. DEVEREUX, JOHN DEVEREUX.

Ceux qui doivent à M. H. Devereux sont priés de venir solder leurs comptes et ceux à qui il peut devoir sont aussi priés d'envoyer leurs comptes pour être liquidés.

EPAVES.

IL a été conduit à l'écurie de Louis Rémoni, à Milneburg le 4 courant, un cheval américain, âgé de six ans, couleur alezan, crins, longue queue, les quatre pieds blancs et [illegible]. Le propriétaire n'est pas de son cheval il est prié de le réclamer d'ici au 18 de mai il sera vendu le même jour à 4 heures de l'après midi par le syndic à Milneburg, conformément à la loi. Milneburg, le 4 mai 1839. 8 m—3 A. CLAVIÉ, syndic.

LIGNE JOURNALIERE POUR LA MALLE ET LES PASSAGERS.

CETTE ligne partira tous les jours de Nashville et se rendra en deux jours. De Mills' Point à Bowling Green Ky. en trois jours et demi, de Mills' Point à Louisville, Ky. en trois jours et un quart. A Clarksville dans un jour et un quart.

EXTRAS.

De Mills' Point se rendant à la convenance des passagers.

A Mills' Point la ligne ci-dessus joint les bateaux pour St. Louis de la Nlle.-Orléans et St. Louis, formant ainsi la route la plus directe de St. Louis à Nashville et de la rivière du Mississipi à Bowling-Green et Louisville, Ky.

Le bagage est transporté aux risques des propriétaires.

Il n'est alloué que 50 livres de bagage pour chaque passager.

Bureau au Green River Hôtel	Bowling Green.
Bureau général de Poste	Nashville.
" "	Mills' Point.
" "	Louisville.

W. P. ROACH & Co. Clarksville Tenne. 1 mai

POUR L'INTERIEUR.

MALLE DES ETATS-UNIS.—Pour le Bayou Sara et Plaquemine.—Le superbe bateau à vapeur, pour passagers, BRILLIANT, capitaine Hart, et bateau à toute ses chambres remeublées et ses voyages réguliers mercredi 19 du courant, à 10 heures du matin, et dimanche à la même heure pour Plaquemine, et continuera à faire des voyages régulièrement le reste de la saison, en partant ponctuellement à l'heure indiquée. Il y a des chambres séparées pour les personnes de couleur. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à ADAMS & WHITEALL. 18 dec—

PAQUEBOT REGULIER.—Pour Bâton Rouge, Plaquemine, Donaldsonville et tous les lieux intermédiaires.—Le bateau à vapeur, fin marcheur, TECHE, capitaine J. Chauvin, venant d'être inspecté et classé A 1, fera les voyages comme paquebot régulier pendant la saison, et partira de la Nouvelle-Orléans tous les jeudis à 10 heures du matin, et de Bâton Rouge tous les samedis à la même heure.—Pour fret et passage, ayant de très beaux emménagements, s'adresser à GOURDAIN & BENIT, 29 nov 13, rue Conti.

PAQUEBOT REGULIER—POUR MEMPHIS ET RANDOLPH.—Le superbe bateau à vapeur CROOKOKO, capt. Bosworth, est attendu à chaque jour; il fera ensuite régulièrement des voyages entre ce port et ceux intermédiaires, durant la saison. L'Crooko vient d'être complètement réparé, on lui a mis de nouvelles machines et de nouvelles bouilloires, et ... coton, il n'est surpassé par aucun bateau naviguant sur le fleuve. Pour fret ou passage, devant être expédié sans délai, s'adresser à bord ou à PIERCE SHANNON & BROTHER, 29 nov 57, rue des Magasins.

POUR BAYOU TUNICA et tous les ports intermédiaires.—Le superbe bateau à vapeur NASHVILLE, neuf, fin marcheur et commode, commandé par le capitaine Buchanan, partira pour les lieux susdits et tous ceux intermédiaires, tous les mardis à 10 heures du matin. Le Nashville offre toutes les garanties possibles aux passagers; ses bouilloires ont été inspectées et les chaînes du gouvernail sont en fer. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 1 déc 29, rue St. Louis.

AVIS aux personnes qui désirent voir les Attakapas et les Opelousas.

Le steamer GALINIAN, avec de très bons emménagements partira du village Indien et y a trois heures dans le Bayou Plaquemine pour les Opelousas le dix à midi, pendant la saison toujours chez M. J. Orillon, devant ire pour les transporter, et des passagers peu leurs, bagages ou marchandises. 4 sep FOLLAIN, BELLOCQ & DEJELOS.

Paquebot entre la Nouvelle-Orléans et le Bayou Sarah.

Le steamer LEVANT, bien construit et marcheur de première classe, ayant été à bord par le capitaine Laurent, fera avec son commandement, pendant tout la saison, les voyages bi-mensuels, et des ports intermédiaires. Il partira de la Nouvell. Orléans tous les dimanches à 10 heures du matin et du Bayou Sarah tous les mercredis à la même heure. 28 [illegible] J. B. COLLA, Agent.

A VENDRE.—Le bateau à vapeur HOWARD, d'un léger tirant d'eau, bien fourni de tout ce qui est depuis douze, et bien réparé. Il peut porter 120 tonneaux et ne tire que 4 pieds d'eau. Pour plus amples informations, s'adresser à GODFREY, LAWRIE & SMALL, 5 oct 30, rue du Camp.

A VENDRE—Le steamboat Mobile—La vente de ce superbe steamboat qui devait avoir lieu le 15 du courant, ayant été renvoyée jusqu'au 30 de ce mois, il sera à cet effet vendu à l'encan, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, par Hewlett & Cenas encanteurs, qui en sera vendu à l'amiable d'ici à cette époque. L'inventaire est déposé au bureau de M. Maunsel White & Co. Pour les termes et les conditions de la vente s'adresser à GREGORY BYRNE, ou à MAUNSEL WHITE & Co. 5 nov—13

POUR LA MOBILE.—Le steamer GIRAFFE, paquebot régulier, capitaine Swiler, partira du bout du chemin du Rail Road tous les jeudis et samedis, après l'arrivée des chars de midi, et le 6 h. retourne il partira de la Mobile tous les mardis et vendredis. Pour passage, s'adresser à bord, au capitaine SWILER.

P. S. Tous les fois une le nombre de passagers sera suffisant, la Giraffe s'arrêtera aux ports intermédiaires, pourvu que le capitaine Swiler en soit préalablement informé. 7 nov—[illegible]

BATEAU A VAPEUR A VENDRE—Actuellement amarré et à vendre en face de la ville, de l'autre bord du fleuve, près du ferry d'en haut. Ce bateau a été complètement réparé et a été strictement examiné, et assuré; il est du port de 150 tonneaux, et est propre aux transports de coton et de sucre. On le vendra à des termes libéraux. S'il n'est pas vendu d'ici au 15 de ce mois, à l'amiable, il sera alors mis à l'enchère ce jour-là. Pour plus amples informations, s'adresser à FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS.

LIGNES DE PAQUEBOTS.

POUR NEW-YORK.

Ligne de paquebots de la Louisiane et New-York.

DEVANT partir régulièrement tel qu'annoncé de chaque port. Cette ligne est maintenant composée des navires suivans qui seront augmentés sous peu de 6 autres navires, qui seront en tous 12; ce qui permettra d'en expédier un de chaque port tous les six jours pendant la saison des affaires, et le transport des marchandises pour celle qui seront mis plus bas prix:

YAZOO,	Capitaine Trask.
MISSISSIPI,	" Boels.
LOUISVILLE,	" Allen.
SARATOGA,	" Hathaway.
HUNTSVILLE,	" Eldridge.
SHAKESPEARE,	" Palmer.

Ces bâtiments sont tous de première classe, doublés et chevillés en cuivre, d'un léger tirant d'eau et construits à New York exprès pour cette navigation avec des emménagements élégants pour les passagers; ils seront commandés par de bons capitaines. Le prix du passage est fixé à $80 vins et liqueurs compris. Pour le reste la même plus grande bien servie. Les paquebots seront tirés et remorqués et descendront le Mississipi par des bateaux à vapeur.

Ni les capitaine, ni les armateurs de ces bâtiments ne seront responsables pour les bijoux, espèces, argenterie, pierres précieuses, pour la casse des verres, faïences, marbre en granit, ouvrage de tonnellerie ou de fer, à moins qu'il soit fait au sujet un acte pur et dans le délai ... les paquets envoyés à bord, à moins que l'on ait pris au préalable un connaissement et que le prix en ait été fixé. Pour fret ou passage, s'adresser à JAMES B. HULLIN, 21 m 74, rue du Camp.

Ligne de paquebots de Louisiane & Co. entre Boston et la Nlle. Orléans.

Cette nouvelle ligne a été expressément construite pour faire les voyages de ports ci-dessus, les navires sont de première classe, doublés et chevillés en cuivre et commandés et les emménagements élégants des passagers, ils sont pourvus ... passagers. Cette ligne est composée des navires suivants:

CHEROKEE	415 tonneaux	capitaine	J. Loring.
CAROLINA	400	"	J. Russel.
CHARLESTON	375	"	C. Turner.
COLUMBIANA	375	"	D. Baxter.
CONCORDIA	400	"	Harding.

Les navires ci-dessus sont tous neufs et de première classe, ils sont doublés et chevillés en cuivre, et commandés par des capitaines d'une grande expérience; ils ont de vastes emménagements et les chambres des dames sont séparées. On portera toutes sortes d'attention aux passagers, et leurs tables seront des mieux servies.

Ces paquebots seront toujours remorqués par des bateaux à vapeur, et la plus grande ponctualité sera observée pour les jours de départ; et il adoucit que les paquebots réguliers feront les voyages ... Les agents s'engagent à prendre des prix très modérés pour les marchandises et des chambres de ces ... sur les marchandises en ... du crédit ... sera payable de navires.

Les navires partiront tous les 1er et 15 de chaque mois. Pour fret ou passage s'adresser aux agents, JOHN A. MERRITT, 98, rue de la Commune, près de la rue du Camp. N. B. On fait des avances sur les marchandises qui seront consignées à MM. A. C. Lombard & Co à Boston. 3 nov—

LIGNE DE PAQUEBOTS ENTRE LA NLLE. ORLÉANS ET BALTIMORE.

Cette ligne se compose des navires ci-après, lesquels ont été construits ou achetés pour faire cette navigation, savoir:

Navire SEAMAN	Capitaine	Nickerson.
Barque MARY	"	Stevens.
BRAD-FERRY, brick	"	Loman.
SOLOMON SALTUS,	"	Gray.
Brick ARCHITECT,		

Ces bâtiments sont de première classe et ont des emménagements beaux et bien meublés; ils sont d'un faible tirant d'eau et pourront pénétrer jusqu'à Baltimore pour y charger et décharger. Ils prendront le fret pour les ports dans le Chesapeake ou la Susquehannah, avec le fret sera transbordé tout en destination, sans frais supplémentaires pour les villes [illegible] Messrs. Clark & Hellogg, agents pour la ligne à Baltimore, les frais occasionnés par le pilotage seront payés par les consignataires. Le prix du passage est fixé à $60. On fournira amplement les provisions de la première qualité.

On se pourvoit dans toutes les occasions des bateaux de remorque pour monter et descendre le Mississipi.

Pour fret ou passage, s'adresser à GEORGE BEDFORD, 21, rue Bienville. 12 oct—

PAQUEBOTS POUR NEW YORK.

[Nouvelle Ligne.]

Devant partir ponctuellement les LUNDIS pendant la Saison, chargés ou non.

Navire Orléans, capt. S. Sears, 590 tons.		27 Nov
Navire Alabaman, capt. C C Berry, 474 tons.		11 Dec
Navire Arkansas, capt E B Dane, 625		15 Dec
Navire Saratoga, capt W Hathaway, 544 tons		8 Jan
Navire Nashville, capt D Jackson, 560		22 Jan
Navire Kentucky, capt J Bunker, 639		5 Fev

Les navires ci-dessus sont de première classe, doublés et chevillés en cuivre, et ayant été construits à New York, expressément pour ce commerce; ces navires n'éprouvent jamais de retard en passant la barre.

Les capitaines sont des hommes d'une grande expérience, ces bâtiments seront toujours remorqués lorsqu'ils descendront et en montant le Mississipi. Ils ont des appartements parfaitement meublés, et leurs tables seront toujours servies des meilleures provisions.

Le prix du passage de la chambre est de $80, sans vins et liqueurs, ce qui sera de l'équipage ne boivent que du vin au besoin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à H. O. AMES, No. 48 rue du Camp.

Les capitaines ni les armateurs ne seront pas responsables des bijoux, de verrerie, quincaillerie, marbre ou granit, cuivre, acier etc. ou des paquets ou objets à bord que le connaissement ne soit fait et signé au bureau de l'agent. 6 juin—a

LA société sous la raison Vergne & Co pour la fabrication de plâtre de Paris, calciné, étant dissoute d'un commun accord, le public est prévenu que le fabrique située près des Champs Elisées, encoignure Urquhart et Marigny, ayant été achetée par MM. Depouilly frères & Co. ils continueront la nouvelle fabrication de plâtre calciné, comparativement et meilleurs qualités de gypse provenant des carrières de Montmartre (France). Les plâtres seront toujours supérieurs à ceux importés de New York; chaque baril sera garanti contenir quatre boisseaux, et seront vendus au dessous du cours des plâtres importés. MM. les constructeurs plâtriers et cultivateurs, sont priés de s'adresser à leur bureau, passage de la Nouvelle Bourse, encoignure St. Louis, au magasin d'entrepôt, rue Conti No. 119, ils tiendront à leur magasin les ciments pour les préparations hydrauliques, de même que les plâtres nécessaires aux jardiniers et des planteurs à des prix modérés.

Signature de la société pour la vente des plâtres J. N. DE POUILLY, T. DEPOUILLY & co. Pour les constructions seulement. 14mai DEPOUILLY & DEFOUILLY.

COMPAGNIE du Chemin à Coulisses du Golfe du Mexique.—Des propositions seront reçues au bureau de cette compagnie, no. 57, rue Conti, jusqu'à samedi prochain, 13 courant, pour la fourniture des pièces de bois suivantes, savoir:

2000 pieds bois de cyprès de 8 à 12 pouces sur 20 pieds de longueur.

2000 do. do. de 7 à 9 pieds sur 40.

Les pièces devront être exemptes de nœuds et devront être livrées dans le lieu dit Bayou St. John entre Champs-Élysées et Marigny, le [illegible] au 20 courant.

Nouvelle-Orléans, 8 mai 1839. WILLIAM FURST, secrétaire.